

CESAR

Société Anonyme au capital social de 8 626 559,40 €
Siège social :
59, rue de l'Université 93160 NOISY LE GRAND
RCS Bobigny B 381 178 797
Siret : 381 178 797 00076

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 MARS 2013
Sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011**

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en conformité de la loi et de nos statuts pour :

- ✓ Vous présenter notre rapport sur la situation de la société, sur son activité et celle de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, soit du premier avril 2010 au 31 mars 2011,
- ✓ Vous rendre compte de la gestion de l'ancienne direction,
- ✓ Soumettre à votre approbation :
 - les comptes de cet exercice,
 - les comptes consolidés,
 - les propositions de votre Conseil d'Administration.

Tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués à la présente réunion dans le respect des dispositions légales et statutaires.

Le Cabinet WOLFF & Associés représenté par Monsieur Jean-Philippe PERONNY ainsi que le Cabinet MAZARS représenté par Monsieur Gilles RAINAUT, Commissaires aux Comptes Titulaires, ont été régulièrement convoqués dans les formes et délais légaux.

Lecture vous sera donnée de leurs différents rapports.

Nous vous précisons que tous les documents et renseignements prescrits par la Loi ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social de la société, quinze jours au moins avant la date de la présente réunion.

Les comptes annuels de l'exercice 1^{er} avril 2010 -31 mars 2011 ont été arrêtés tardivement en raison de la survenance d'évènements majeurs survenus postérieurement à la clôture.

Ces comptes ont été établis en bénéficiant d'un recul de plus de 18 mois après la date de clôture. De façon à donner une image aussi fidèle que possible du patrimoine de la société à la date de diffusion

des comptes annuels clos le 31 mars 2011, il a été décidé d'intégrer dans ces derniers l'incidence des faits et évolutions intervenus pendant la période subséquente.

Dans le cadre de la procédure de Redressement Judiciaire, la direction, confiante dans le redressement de l'entreprise, a déposé un plan de continuation soumis à l'homologation du Tribunal de commerce de Bobigny et **a établi des comptes selon la convention de continuité de l'exploitation**. Le tribunal de commerce de BOBIGNY a examiné le plan de redressement de la SA CESAR le 5 février dernier. Il a mis sa décision en délibéré au 27 février 2013. Monsieur le Procureur de la République, le Mandataire judiciaire Maître DANGUY, l'administrateur judiciaire Maître BLEROT ont donné un avis favorable à l'adoption de ce plan, de sorte que la décision est attendue avec un optimisme raisonnable.

Les comptes individuels de l'exercice 2010/2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect des règles de prudence, de l'indépendance des exercices et de la **continuité d'exploitation**.

Certaines méthodes d'évaluation et de détermination du résultat ont été revues par rapport à celles retenues pour les exercices précédents, en fonction des événements postérieurs à la clôture dont il est parlé ci-après. (Frais de création, dépréciation des immobilisations incorporelles).

Du fait de ces événements et conformément aux règles de prudence comptable, la société a été amenée à comptabiliser des provisions pour risques et charges ainsi que pour dépréciation des actifs, principalement :

- provisions/reprises pour risques et charges 2 646 K€
- Amortissements exceptionnels et sorties immobilisations incorporelles : 3 916 K€
- Provision pour dépréciation des créances filiales : 3 002 K€.

Des provisions non comptabilisées sur les périodes antérieures ont été constituées, et notamment un risque de 1,2 M € relatif à une demande au Prudhommes d'un ancien salarié.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SOCIETE « CESAR »

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES PAR BRANCHE D'ACTIVITE (L. 232-1,II et L. 233-6 al.2 / R 225-102 al. 1).

♦ Pour la Société CESAR :

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 est de 17 733 750 euros contre 17 329 319 euros au 31 mars 2010.

Il est composé de ventes de marchandises pour 15 570 k€, de « Management fees » correspondant aux prestations liées à l'activité d'animatrice du groupe pour 650 K€ et de commissions sur ventes (FOB) pour 1 514 K€.

La répartition du chiffre d'affaires entre la France et l'export s'analyse ainsi :

	Exercice 2010-2011	Exercice 2009-2010	%
Ventes en France	6 239 378 €	6 383 071 €	- 2,25 %
Ventes à l'export	7 164 671 €	6 562 647 €	9,17 %
Production de biens en France	847 591 €	1 145 411 €	- 26,00 %
Production de biens à l'export	1 092 671 €	924 247 €	18,22 %
Prestations services en France	67 582 €	106 765 €	- 36,70 %
Prestations de services à l'export	2 321 857 €	2 207 175 €	5,19 %

Le chiffre d'affaires en France a augmenté de 15,45 %, en contrepartie, les ventes à l'export sont en baisse de près de 8 %.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'export qui représentait 55,94 % du chiffre d'affaires global en 2009/2010, représente 59,65 %.

♦ **Pour ses filiales :**

Pour la société CESAR Inc. :

Aucun chiffre d'affaires ni résultat n'ont été réalisés au titre de cet exercice. Au titre de l'exercice précédent, aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé et une perte nette comptable de – 240 764 € a été constatée.

Pour la Société JOSMAN SI :

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 est de 7 242.517 euros contre 8 033 642 € au 31 mars 2010.

Le résultat est un bénéfice de 59 584 €.

Pour la Société CESAR UK :

Aucun chiffre d'affaires ni résultat n'ont été réalisés au titre de cet exercice. Au titre de l'exercice précédent, il a été réalisé un chiffre d'affaires de 6 210 786 € et une perte nette comptable de – 739.748 € a été constatée.

Pour la Société DISGUISE :

Aucun chiffre d'affaires ni résultat n'ont été réalisés au titre de cet exercice. Au titre de l'exercice précédent, aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé et une perte nette comptable de – 1 098 319 € a été constatée.

Pour la Société CESAR GERMANY HOLD :

Aucun chiffre d'affaires ni résultat n'ont été réalisés au titre de cet exercice, ni au titre de l'exercice précédent.

Pour la Société CARNAVAL :

Aucun chiffre d'affaires ni résultat n'ont été réalisés au titre de cet exercice, ni au titre de l'exercice précédent.

Pour la Société FESTIVAL. :

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 est de 7 881.746 € contre 6 815 632 € euros au 31 mars 2010.

Pour la Société CESAR ASIA :

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2011 est de 1 742 365 €. Un résultat positif de 97 015 € est constaté à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2011 contre un bénéfice net comptable de 34 144 € au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Pour la Société JOKER :

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 est de 5 202.253 euros contre 4 352 926 € euros au 31 mars 2010.

L'exercice clos le 31 mars 2011 dégage un bénéfice net comptable de 377 566 € contre un bénéfice net comptable de 96 018 € au 31 mars 2010.

Pour la Société FESTIVEO. :

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 est de 1 448.415 euros contre 402 201 € au 31 mars 2010.

L'exercice clos le 31 mars 2011 dégage une perte nette comptable de -127 297 € contre une perte nette comptable de 112 809 € au 31 mars 2010

Pour la Société LA TREMOLIERE :

Aucun chiffre d'affaires ni résultat n'ont été réalisés au titre de cet exercice, ni au titre de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, la variation nette de la dépréciation des titres de participation constatée est de 366 K€

Cette variation complémentaire est composée :

- D'une reprise de 1 194 K€ et concerne :

- . FESTIVAL, filiale de l'île de Madagascar, à concurrence de 449 K€,
 - . JOKER, filiale Italienne, à concurrence de 51 K€,
 - . CESAR ASIA, à concurrence de 694 K€,
- D'une dépréciation de 1 559 k€ et concerne la société JOSMAN, filiale espagnole affectée par la crise économique touchant actuellement l'Espagne.

Une dépréciation a été constituée en comparant la situation nette des sociétés filiales au 31 mars 2011 avec leur valeur d'acquisition chez CESAR SA, lorsque cette dernière est supérieure à la situation nette.

Dans ces conditions, la provision de 23 481 K€ correspond à la ventilation suivante :

TREMOLIERES	977 K€
CESAR GERMANY	5 525 K€
CESAR UK	2 597 K€
CARNAVAL	2 192 K€
JOKER	682 K€
FESTIVAL	1 642 K€
DISQUISE	7 254 K€
CESAR ASIA	1 053 K€
JOSMAN	1 559 K€

- DELAIS DE PAIEMENTS DES FOURNISSEURS (L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce)

Aux termes des dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce issues respectivement de la Loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et du Décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, nous vous présentons ci-après, les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs :

31-03-2011	Total	Non échues	<30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	>120 jours
Fournisseurs Hors Groupe	6 184	960	725	659	147	739	2 954
Fournisseurs Groupe	4 966	1 058	-459	121	143	967	3 136

31-03-2010	Total	Non échues	<30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	>120 jours
Fournisseurs	6 111	320	777	965	125	71	3 853

II - RESULTAT DE L' EXERCICE ECOULE (L. 233-6 al. 2 / R. 225-102 al .1)

Pour la Société CESAR :

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011 font ressortir une perte nette comptable de **24 601 768,58 €** contre, pour l'exercice précédent, une perte nette comptable de **7 361 430,81 €**.

Les provisions non comptabilisées sur les périodes antérieures et constituées sur l'exercice clos le 31 mars 2011 expliquent en partie l'ampleur de la perte nette comptable dégagée sur cet exercice.

III – ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE (L. 226 - 100 al. 3)

Les indicateurs financiers sont les suivants :

	2010/2011	2009/2010	2008/2009
Dettes totales / capitaux propres	Ratio négatif	259,93%	73,52%
Dettes totales / chiffre d'affaires	209,28%	186,10%	166,86 %
Emprunts et dettes financières / capitaux propres	Ratio négatif	108,22%	Ratio négatif

Nous vous précisons que les capitaux propres de notre société s'élèvent à – 6 666 826 € au 31 mars 2011. Les ratios négatifs sont l'expression de la situation économique et financière dégradée.

IV- PROGRES REALISES – DIFFICULTES RENCONTREES – PAR SECTEUR D' ACTIVITE (R. 225-102 al 1)

Compte tenu de la situation économique ambiante, le marché est difficile et la direction gère avec beaucoup de rigueur afin d'assurer la sécurité financière de l'entreprise.

V – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D' AVENIR (L. 232-1-II / R. 225-102 al 1)

La société a élaboré un plan de redressement qu'elle a soumis à l'homologation du tribunal de commerce de Bobigny.

Ce plan demeure difficile en raison à la fois de la concurrence et du contexte économique

La société est actuellement en attente de l'homologation du tribunal et l'avenir de l'entreprise en dépend.

VI – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (L. 232-1-II)

Aucune dépense n'a été enregistrée à ce titre.

VII– EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE (L 232-1-II)

Procédure de Redressement Judiciaire

A la date du 29 juillet 2011, la société CESAR a déclaré la cessation de ses paiements au Greffe du tribunal de commerce de Bobigny aux fins d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le tribunal a fixé la date de cessation de paiement provisoirement au 19 juillet 2011, et ouvert une procédure de Redressement judiciaire à compter du 10 août 2011 pour une période d'observation de 6 mois jusqu'au 10 février 2012.

Par jugement du 1^{er} février 2012, le tribunal a prononcé une prolongation de cette période d'observation au 10 août 2012 puis par jugement du 4 juillet 2012, une nouvelle prolongation de la période d'observation au 10 février 2013.

Par ailleurs, par ordonnance du 10 février 2012, le tribunal de commerce de Bobigny a désigné un expert afin de déterminer la date réelle de l'état de cessation des paiements de la société CESAR. Le 12 septembre 2012 ce même tribunal a fixé la date de cessation de paiement au 10 février 2010.

Changement de l'actionnaire de référence :

Le 27 janvier 2011, Monsieur Daniel VELASCO et la société BISCALUX ont annoncé détenir 18,17 % du capital de la société CESAR après avoir acquis des titres sur le marché ainsi que les participations de BUTLER CAPITAL PARTNERS et FCPR France Private Equity II.

Restructuration

En raison des événements précités, des mesures de réorientations stratégiques et de réorganisation ont dû être prises, se traduisant notamment par :

- La fermeture du siège social de Saint Denis et le regroupement des services sur le site de Saumur,
- L'arrêt de l'activité en Allemagne, en Grande Bretagne et en Chine et la fermeture de ces établissements.

Opérations sur le capital :

Une augmentation de capital sous forme d'ABSAR, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires a été lancée par la société CESAR le 22 mars 2010.

10 581 072 ABSAR ont été souscrites à titre irréductible et 1 806 331 ABSAR ont été demandées à titre réductible.

Le montant total de la levée de fonds s'est établi ainsi à 5 524 920,57 euros, correspondant à un apport de cash pour la société de 2 793 523,98 euros, les souscriptions de Butler Capital Partner SA et le FCPR France Private Aquity II, géré par Butler Capital Partner SA, ayant été effectuées par compensation de leurs comptes courants sans aucun apport de numéraire.

A l'issue de cette opération, Butler Capital Partner SA et le FCPR France Private Equity II ont procédé à une cession partielle de leur participation, qui a été ramenée de 53 % à 12,66 %.

L'Assemblée générale Extraordinaire du 15 mars 2011 a décidé d'une seconde augmentation de capital en accordant au Directoire une délégation de compétence pour sa mise en œuvre.

Préalablement, cette même assemblée a procédé à la réduction du capital de la société le ramenant ainsi de 6 824 889,83 € à 3 357 604,05 €, par diminution de la valeur nominale des actions de la société de 0,3049 € à 0,15 €. A l'issue de cette opération, le capital social était fixé à la somme de 3 357 604,05 € et divisé en 22 384 027 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

L'augmentation de capital qui s'en est suivie a donné lieu, après exercice de la clause d'extension, à la création de 35 102 514 actions portant ainsi le capital social à 8 623 009 € représentant 57 486 727 actions d'une valeur nominale de 0,15 €.

Cette opération s'est traduite par un apport en numéraire de près de 7 millions d'euros le 4 juillet 2011.

Continuité d'exploitation :

Dans le cadre de la procédure de Redressement judiciaire, l'entreprise a déposé un plan de continuation qui sera soumis à 'homologation du Tribunal de commerce de Bobigny.

La direction considère que le plan présenté a de bonnes chances de recueillir un accord favorable du Tribunal sur la poursuite de l'activité. En conséquence les comptes ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation.

Date d'arrêté des comptes

Dans ce contexte et du fait des restructurations opérées, deux demandes de prorogation de tenue de l'assemblée d'approbation des comptes ont été demandées et acceptées par le tribunal de commerce de Bobigny dont la dernière a fixé la date de tenue de l'assemblée au plus tard le 31 mars 2013.

Le conseil d'administration d'arrêté des comptes a eu lieu le 4 février 2013.

**INFORMATIONS SPECIFIQUES
COMMUNIQUEES A L'ASSEMBLEE GENERALE**

- - -

Conformément aux dispositions légales et statutaires de la société.

I - ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément à l'article L 225.209 du code de commerce, l'Assemblée Générale Mixte réunie le 7 février 2011 a autorisé la société à l'effet d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% de son capital social, aux conditions suivantes :

- prix d'achat maximum : 1 €

Cette autorisation a été donnée pour une durée de dix huit mois.

. Mouvements au cours de l'exercice 2010-2011 :

En conformité des dispositions de l'article L 225-211 du Code de Commerce nous vous faisons part des éléments suivants :

• Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2010-2011 :	540 047 actions
• Prix d'achat unitaire moyen :	0,3384 €
• Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice 2010-2011 :	511 304 actions
• Prix de vente unitaire moyen :	0,3493 €
• Nombre d'actions propres détenues à la clôture de l'exercice 2010-2011 :	110 783 actions
• Valeur nominale des actions détenues :	0,15 €
• Prix de revient évalué au cours d'achat des titres détenus :	0,34 €
• Dépréciation des titres	0,18 €
• Valeur liquidative	18 253 €

. Motifs des achats :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action de la société par un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF,
- l'achat d'actions en vue de leur conservation, cession, transfert ou échange ultérieur et ce afin de favoriser ou participer à la réalisation d'opérations de croissance externe.

II - PARTICIPATIONS NOUVELLES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE (L.233-6 al.1)

En conformité des dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, la SA CESAR n'a pris aucune participation directe dans le capital social d'une société ayant son siège social sur le territoire Français.

Au cours de l'exercice 2010-2011, aucune participation nouvelle n'est à signaler par le biais de nos filiales.

III - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS PRECEDENTS EXERCICES (CGI art. 243 bis)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

IV - RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Il a été dressé un état financier des cinq derniers exercices sociaux, lequel a été tenu à la disposition des actionnaires, au siège social, avec tous les documents et renseignements exigés par la Loi.

V - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT (CGI art. 223 quater)

En conformité des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts nous vous précisons que, pour la détermination du résultat fiscal, il a été réintégré les sommes suivantes :

- au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles visés à l'article 39-4 du Code Général des Impôts la somme de..... 48 631 €
- au titre de la taxe sur les voitures particulières la somme de - 58 323 €

VI - CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-86 DU CODE DE COMMERCE

1) – Conventions intervenues au cours de l'exercice sans autorisation préalable :

En application des articles L 225-42.1 al 1 et L 225-90-1 du Code de Commerce, le conseil d'administration rend compte des conventions suivantes entrant dans le champ d'application de l'article L.225-86 du code de commerce n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation préalable par le conseil de surveillance :

- Monsieur Benoit POUSSET BOUGERE , Président du Directoire jusqu'au 24 février 2011, a perçu une indemnité transactionnelle de départ d'un montant de 262 778 € et une indemnité de licenciement de 67 222 €.
- La société BISCALUX dont la direction est assurée par Monsieur Daniel VELASCO, a consenti des avances financières à la société dont le solde au 31 mars 2011 s'élève à un

montant de 3 610 390 €. Ces avances ont été rémunérées sur l'exercice au taux Euribor 3 mois + 1,5 point, soit une rémunération de 10 690 € comptabilisée sur l'exercice.

- Notre société a consenti un abandon de créance au profit de la société JOKER dont Mr B. POUSSET BOUGERE est dirigeant, pour un montant de 413 000 €.

2) – Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Cautions

- Sûreté accordée par notre société pour les engagements contractés par la société JOKER auprès des Etablissements CASSA DI RISPARMIO DI CENTRO, UNICREDIT, CASSA DI RISPARMIO DI FERRARA, VENETO BANCA, BANCA DI IMOLA, UNIPOL et MONTE DEI PASCHI DI SIENA pour un montant maximal de 3 135 000 €.
- Sûreté accordée par notre société pour les engagements contractés par la société FESTIVAL auprès des Etablissements BFV SOCIETE GENERALE et BNI CREDIT LYONNAIS pour un montant maximal de 1 601 000 € ou sa contre valeur en devise.
- Sûreté accordée par notre société pour les engagements contractés par la société JOSMAN auprès des Etablissements CAJA DE AHORROS DE MURCIA, BANCO SABADELL et CAJA DE AHORROS DEL MEDITERRANEO pour un montant maximal de 3 400 000 €.

Avances financières et rémunération des comptes courants

Au 31 mars 2011, les avances financières obtenues par notre société sous forme d'avance en compte courant auprès de ses filiales s'élevaient aux montants suivants :

FESTIVAL	414 440 €
JOSMAN	265 101 €
CESAR ASIA	1 201 200 €
DISGUISE	7 897 509 €
CESAR INC	281 028 €

Étant précisé que les avances financières obtenues par notre société auprès de CESAR ASIA, DISGUISE et CESAR INC n'ont pas été rémunéré au cours de l'exercice.

Au 31 mars 2011, les avances financières accordées par notre société à ses filiales s'élevaient aux montants suivants :

CESAR GERMANY	13 970 027 €
CESAR UK	861 504 €
JOKER	355 651 €
LA TREMOLIERE	10 005 €
HILKA	853 615 €

Etant précisé que les avances financières accordées par notre société à la société CESAR GERMANY, CESAR UK, LA TREMOLIERE et HILKA n'ont pas été rémunérées.

Refacturation des fees

Assistance administrative, financières et commerciale facturée par notre société à ses filiales pour les montants suivants, pour l'exercice 2010/2011 :

FESTIVAL	500 000 €
JOKER	150 000 €

Facturation royalties

JOKER verse à notre société des royalties au titre de l'exploitation de la marque JOKER à hauteur de 150 000 € au titre de l'exercice 2010/2011

Contrat de travail

- Poursuite du contrat de travail entre notre société et Monsieur Benoît POUSSET-BOUGERE, Président du Directoire jusqu'au 24 Février 2011. La rémunération pour solde de tout compte versée à Monsieur B POUSSET BOUGERE s'élève à 315 588,00 € bruts au titre de son contrat de travail. Nous vous rappelons ainsi qu'il est dit ci-dessus au titre des conventions nouvelles intervenues sur l'exercice, que M B POUSSET BOUGERE a perçu en outre une indemnité transactionnelle de départ de 262 778 € et une indemnité de licenciement de 67 222 €.

- Poursuite du contrat de travail de Monsieur Gilles MARTOCQ ultérieurement à sa nomination en qualité de membre du Directoire : La rémunération brute versée à Monsieur Gilles MARTOCQ au titre de l'exercice 2010-2011 s'est élevée à un montant de 248 000 €.

- Poursuite jusqu'au 15 octobre 2010 du contrat de travail de Monsieur Pascal BONNET ultérieurement à sa nomination en qualité de membre du Directoire : La rémunération brute versée à Monsieur Pascal BONNET au titre de l'exercice 2010-2011 s'est élevée à un montant de 102 464 €.

Ces conventions telles qu'elles sont énoncées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sont soumises à votre approbation.

VII - INFORMATIONS RELATIVES A L' ACTIONNARIAT (L. 233-13)

Nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales connues au 31 mars 2011 dont, à notre connaissance, la participation dépasse les seuils légaux et statutaires :

Actionnaires	%
BISCALUX	15,39 %
Monsieur Daniel VELASCO	2,39 %
CESAR (actions propres)	0,49 %

Les salariés ne détiennent pas de participation dans le capital social selon la définition de l'article L.225-102 du Code de Commerce.

VIII - REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET LISTE DE L'ENSEMBLE DE LEURS MANDATS EXERCES AU TITRE DE L'EXERCICE 2010-2011

En conformité des dispositions de l'article 116 de la Loi 2001-420 du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques et de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, la rémunération globale des mandataires sociaux au titre de l'exercice écoulé ainsi que la liste de l'ensemble de leurs mandats vous sont données ci-dessous :

Nous vous rappelons que le Directoire de la SA CESAR est composé des membres suivants :

- . **Monsieur Daniel VELASCO**,
Président du Directoire à compter du 25 février 2011,
- . **Monsieur Benoit POUSSET-BOUGERE**,
Président du Directoire jusqu'au 24 février 2011,
- . **Monsieur Gilles MARTOCQ**, membre du Directoire et Directeur Général

Le Conseil de surveillance est composé des membres suivants :

- . **Monsieur Daniel VELASCO** coopté en qualité de membre du conseil de surveillance et nommé Président du Conseil de surveillance le 31 janvier 2011, en fonction jusqu'au 24 février 2011.
- . **Monsieur Franck RIZZIN**,
Président du Conseil de Surveillance à compter du 25 février 2011,
- . **Monsieur Jean Lou BERCHET**,
Membre et vice-président du Conseil de Surveillance à compter du 15 mars 2011,
- . **Monsieur Pierre COSTES**,
Président du conseil de surveillance jusqu'au 31 janvier 2011
Membre du Conseil de surveillance jusqu'au 15 mars 2011
- . **Monsieur Michel VEDRINES**
Membre du conseil de surveillance jusqu'au 27 janvier 2011
- . **Monsieur Frédéric FAVREAU**
Membre du conseil de surveillance jusqu'au 15 mars 2011
- . **BUTLER CAPITAL PARTNERS SA** représentée par Mr Walter BUTLER
Membre du conseil de surveillance jusqu'au 15 mars 2011

Rémunération globale, y compris les avantages en nature, au titre de l'exercice 2010-2011 :

CESAR
. M Benoît POUSSET-BOUGERE Président du Directoire: 645 588 € bruts y compris les avantages en nature et l'indemnité de licenciement.
. M Gilles MARTOCQ , Directeur Général : 248 000 € bruts y compris les avantages en nature
. M Pascal BONNET , Membre du Directoire : 102 464 € bruts y compris les avantages en nature

Nous précisons que les rémunérations ci-dessus sont assorties d'un intéressement.

Mandats sociaux exercés :

Monsieur Daniel VELASCO :

- Président du Directoire de la société CESAR
- administrateur unique de la société BISCALUX (RCS Luxembourg B 153 957),
- Président de la SAS LUCA (490 360 161 Saint Denis -La Réunion)
- Président de la SAS FESTIVEO (514 298 637),
- Président de JOKER
- Gérant de la Société Civile Immobilière D.V. (414 682 237)

Monsieur Franck RIZZIN :

- Président du Conseil de surveillance de la société CESAR.
- Gérant de la SARL KIMINTER (323 119 826)
- Président de la SAS NP CREATIONS
- Gérant de la SCI RIZVEL

Monsieur Jean Lou BERCHET :

- Vice-président du Conseil de surveillance de la société CESAR.
- Gérant de la SARL JLB INVESTISSEMENTS (498 406 883)

Monsieur Pascal BONNET :

- Administrateur de la société CARNAVAL
- Administrateur de la société CESAR UK
- Administrateur de la société CESAR ASIA

Monsieur Gilles MARTOCQ :

- Président de la SAS SAYSSANA (501 749 352)
- Administrateur de la société CESAR ASIA

Monsieur Benoît POUSSET BOUGERE :

- Gérant de la société CESAR GERMANY HOLDING
- Administrateur unique de la société JOSMAN
- Président et Administrateur de la société CARNAVAL
- Président de la société CESAR ASIA
- Administrateur de la société DISGUISE HOLDING CORPORATION
- Président de la société JOKER
- Administrateur de la société FESTIVAL
- Administrateur de la société CESAR UK

Monsieur Pierre COSTES :

- Représentant permanent de WBFP au conseil de surveillance de la société OSIATIS France SA
- Représentant permanent de WBFP au conseil de surveillance de la société OSIATIS SA
- Représentant permanent de BCP au conseil de surveillance de la société PRESS INDEX SA
- Vice Président du Conseil de surveillance de la SA FINANCIERE GIRAUD INTERNATIONAL (483 727 673)
- Vice Président du Conseil de surveillance de la SA à DIRECTOIRE ACCES INDUSTRIE (421 203 993)
- Représentant au conseil de surveillance de la société VIRGIN STORES SA

Monsieur Michel VEDRINES :

- Administrateur de la SA BUTLER CAPITAL PARTNERS
- Administrateur de la SA FINANCIERE GIRAUD INTERNATIONAL (483 727 673)
- Président de la société FCA
- Représentant de BCP au conseil de surveillance de la société FICORB
- Président du Conseil de surveillance de la société SERNAM XPRESS
- Président du Conseil de surveillance de la société FINANCIERE SERNAM
- Gérant de la SCI GAF (407 870 625)

Monsieur Frédéric FAVREAU :

- Vice Président du Conseil de surveillance de la société CHAMPILOIRE SA
- Administrateur de la SA FINANCIERE GIRAUD INTERNATIONAL (483 727 673)
- Représentant permanent de BCP au conseil de surveillance de la société FINANCIERE SERNAM

BUTLER CAPITAL PARTNERS :

Représentant permanent **Monsieur Walter BUTLER :**

- Administrateur de la société PRESS INDEX SA
- Président de la société FINANCIERE ACCES INDUSTRIE SAS
- Membre du Conseil de surveillance de la société ACCES INDUSTRIE
- Président de la société ACCES INVESTISSEMENT SAS
- Membre du Conseil de surveillance de la société COLFILM SAS
- Membre du Conseil de surveillance de la société FINANCIERE SERNAM
- Membre du Conseil de surveillance de la société VSSA HOLDING
- Président du Conseil de surveillance de la SA à DIRECTOIRE OSIATIS (326242419)
- Président de la SA FINANCIERE CHANTREAU ARMORICAINE (384 022 612)
- Administrateur de la SA AGENCE POUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION TECHNOLOGIQUE (448 747 360)
- Président Directeur Général de la SA DOC (489 623 546)
- Président de la SAS EDEN INNOVATIONS (749 971 719)
- Gérant de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE 30 ALBERT 1^{ER} (327 731 717)
- Président Directeur Général de la SA BUTLER CAPITAL PARTNERS (418 930 434)
- Gérant de la SARL AMSTAR ENTREPRISES (402 887 384)

IX- RISQUES ET INCERTITUDES -UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (article L.225-100 al. 4,5,6 du code de commerce)

Aucun instrument financier de couverture de change n'a été mis en place.

X- ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (L. 225-100-3)

Aucune mesure n'a été prise pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique.

XI- INFORMATIONS EN MATIERE SOCIALE

En conformité des dispositions de l'article L.225-102-1 et de son Décret d'application du 20 février 2002, nous vous communiquons ci-après les informations en matière sociale :

1 - Effectifs

Au 31 mars 2011, l'effectif total de l'entreprise était de 100 salariés.

Il a été procédé à 8 embauches en CDD, 12 embauches en CDI.

Il a été réalisé 652 heures supplémentaires.

Il a été procédé à 6 licenciements pour d'autre motif qu'économique, 2 licenciements pour motif économique, 1 départ en retraite volontaire.

L'entreprise a-t-elle menée un plan social. NON

2 - Organisation du temps de travail

Au 31 mars 2011, 95 salariés étaient employés à temps plein, 1 salarié à mi-temps, 1 salariée à mi-temps pour invalidité et 4 salariés à temps partiel.

42 cadres et salariés étaient au forfait, 53 salariés à 35 heures de travail, 1 salarié à 17,50 heures de travail et 1 salarié à 28 heures de travail, 1 salarié à 21 heures, 1 salarié à 8,75 heures, 1 salarié à 7 heures.

3 - Rémunérations

Au 31 mars 2011, la masse salariale annuelle est de 6 420 269 euros dont 2 454 398 euros de charges sociales contre 6 117 267 euros dont 2 066 347 euros de charges sociales au 31 mars 2010.

Il n'y a pas de système d'intéressement ni de participation.

4 - Relations professionnelles et accords collectifs

Il y a une Délégation Unique du Personnel composé de :

2 titulaires collège « ouvriers/employés » et 1 suppléante collège « ouvrier/employés ».

5 - Conditions d'hygiène et de sécurité

Il y a eu 5 accidents du travail au cours de l'année 2010-2011.

6 - Formation

0.23 % de la masse salariale a été consacré à la formation professionnelle.

7 - Emploi et insertion des travailleurs handicapés

L'entreprise emploie 2 travailleurs handicapés.

8 - Œuvres sociales

Il y a un budget de 4 844 €

XII- INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Notre activité ne génère aucune conséquence dommageable pouvant rejaillir sur les sources d'énergie ou sur notre environnement. Aucune information particulière n'est donc à signaler.

PROPOSITIONS
SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DANS LES CONDITIONS DE QUORUM
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

I – APPROBATION DES COMPTES DE LA SA CESAR

Conformément à la loi, nous soumettons à votre approbation :

- le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011,
- les comptes, le bilan, et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés.

Nous vous demandons, en conséquence, d'approuver les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports et de vous prononcer sur le quitus à donner aux dirigeants au titre de l'exercice

II - PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 mars 2011, soit la somme de – 24 601 768,58 €.de la façon suivante :

- En totalité, soit la somme de - 24 601 768,58 €
Au débit du poste "REPORT à NOUVEAU"
Qui figure au passif du bilan pour un montant
Débiteur de – 43 925 000,00 euros.

Si l'assemblée approuve cette proposition, le poste « REPORT à NOUVEAU » sera ainsi porté à un montant débiteur de – 68 526 768,58 €.

III – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des derniers exercices sociaux :

IV- CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous proposons d'approuver chacune des conventions réglementées visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce contenue dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

V- SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun des mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants n'arrivent à échéance sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011.

VI- PROGRAMME DE RACHAT D’ACTIONS

Nous n’avons pas souhaité cette année reconduire l’autorisation portant sur le programme de rachat d’actions dans les conditions de l’article L.225-209 et suivant du Code de Commerce.

*
* *

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Le projet des résolutions que nous soumettons à votre approbation reprend les principaux points de notre rapport et nous espérons qu’il recevra votre approbation.

Sont annexés au présent rapport :

- l’organigramme du groupe,
- le rapport de gestion du groupe « CESAR»,
- le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- le tableau des délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital,

LE CONSEIL D’ADMINISTRATION

- ANNEXE 1 -

Tableau récapitulatif des délégations relatives aux augmentations de capital

(Article L 225-100 alinéa 7 du Code de Commerce)

Délégations données au cours de l'exercice 2011 qui se sont poursuivies sur l'exercice :

L'assemblée générale mixte du 15 mars 2011 a donné au Directoire les autorisations d'émettre suivantes par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 :

Autorisation	Caractéristiques
Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximum : 8 000 000 € Durée : 26 mois à compter du 15 mars 2011
Autorisation d'émission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximum : 15 000 000 € Durée : 26 mois à compter du 15 mars 2011
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximum : 6 000 000 € Durée : 26 mois à compter du 15 mars 2011
Autorisation d'émission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	Montant nominal maximum : 11 000 000 € Durée : 26 mois à compter du 15 mars 2011

Cette assemblée a par ailleurs décidé dans sa dixième résolution, que le Directoire aura la possibilité, en cas de succès de l'augmentation de capital, de prévoir que le nombre d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société pourra être augmenté dans la limite de 15 % de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, conformément aux dispositions de l'article L 225-135-1 du code de commerce.

Etant précisé que :

- le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptible d'être réalisé est fixé à 16 100 00 €
- le montant nominal maximum global des titres de créances pouvant être émis est fixé à 29 900 000 €.

Nous vous informons que cette délégation de compétences a été mise en œuvre par le Directoire dans ses réunions des 17 mai 2011 et 24 juin 2011, durant lesquelles a été décidée l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires de 35 102 514 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,15 € et assortie d'une prime d'émission de 0,05 €, soit un prix unitaire de 0,20 € et un montant total de 7 020 502,80 €, prime d'émission incluse.

- ANNEXE 2 -

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

(Article R. 225-104 du code de commerce)

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES AU 31/03/2011

Nature des indications	2006 / 2007	2007 / 2008	2008 / 2009	2009 / 2010	2010 / 2011
I - capital en fin d'exercice					
a) Capital social	11 766 586	12 519 869	12 519 869	2 503 974	3 357 604
b) nombre d'actions ordinaires existantes	77 183 676	8 212 443	8 212 443	8 212 443	22 384 027
II - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 625 899	5 546 939	5 206 830	17 329 319	17 733 750
b) Résultat avant impot, participation des salariés et dotation aux amortissements	(200 546)	6 634 547	44 412 654	(41 638 256)	(12 398 066)
c) Impots sur les bénéfices	(144 872)	(73 288)	(93 725)	(33 505)	0
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice					
e) Résultat après impot, participation des salariés et dotation aux amortissements	(3 314 131)	(34 538 626)	26 208 547	(7 361 491)	(24 601 769)
III - Résultat par action					
a) Résultat aprest impot, participation des salariés et avant dotation aux amortissements	(0,001)	0,817	5,419	(5,066)	(0,554)
b) Résultat avant impot, participation des salariés et dotation aux amortissements	(0,043)	(4,206)	3,191	(0,896)	(1,099)
c) Dividendes distribués à chaque action.					
IV - Personnel					
a) effectif moyen des salariés pendant l'exercice.	30	30	30	110	105
b) Montant de la masse salariale	1 699 767	1 880 175	1 821 107	4 246 326	3 965 871
c) Montant des sommes versés au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	756 170	900 851	854 990	1 870 941	2 454 398

CESAR
Société Anonyme au capital social de 8 626 559,40 €
Siège social :
59, rue de l'Université 93160 NOISY LE GRAND

RCS Bobigny B 381 178 797
Siret : 381 178 797 00076

**RAPPORT DE GESTION DU GROUPE « CESAR »
Sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011**

Les états financiers consolidés du groupe CESAR pour l'exercice clos le 31 mars 2011 comprennent CESAR SA, la société mère de droit français et ses filiales. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 4 février 2013.

Les comptes consolidés de l'exercice 1^{er} avril 2010 – 31 mars 2011 ont été arrêtés tardivement en raison de la **survenance d'évènements majeurs** exposés ci-après.

Ces comptes ont été établis en bénéficiant d'un recul de plus de 18 mois après la date de clôture. De façon à donner une image aussi fidèle que possible du patrimoine du Groupe CESAR à la date de diffusion des comptes, il a été décidé d'intégrer dans ces derniers l'incidence des faits et évolutions intervenus pendant la période 01-04-2010 au 31-03-2011.

Certaines méthodes d'évaluation et de détermination du résultat ont été revues par rapport à celles retenues pour les exercices précédents, en fonction des évènements postérieurs à la clôture (frais de création, dépréciation des immobilisations incorporelles).

De part ces évènements et conformément aux règles de prudence comptable, la société a été amenée à comptabiliser des provisions pour risques et charges ainsi que des dépréciations des actifs, principalement :

• Dotations aux provisions pour risques prud'hommes	2 060 K€
• Mise en jeu des minimums garantis (avances royalties)	1 524 K€
• Sorties ou dépréciations d'actifs immobilisés	2 494 K€
• Charges exceptionnelles (licenciements, pénalités, litiges)	1 437 K€

Evènements majeurs survenus au cours de l'exercice et postérieurement à la date de clôture :

Procédure de redressement judiciaire

A la date du 29 juillet 2011, la Société CESAR a déclaré la cessation de ses paiements au Greffe du tribunal de commerce de Bobigny aux fins d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le tribunal a fixé la date de cessation de paiement provisoirement au 19 juillet 2011, et ouvert une procédure de Redressement Judiciaire à compter du 10 août 2011 pour une période d'observation de 6 mois jusqu'au 10 février 2012.

Par jugement du 1er février 2012, le tribunal a prononcé une prolongation de cette période d'observation au 10 août 2012 puis par jugement du 4 juillet 2012, une nouvelle prolongation de la période d'observation au 10 février 2013.

Par ailleurs, par ordonnance du 10 février 2012, le tribunal de commerce de Bobigny a désigné un expert afin de déterminer la date réelle de l'état de cessation des paiements de CESAR. Le 12 septembre 2012, ce même tribunal a fixé la date de cessation de paiement au 10 février 2010.

Changement de l'actionnaire de référence

Le 27 janvier 2011, Monsieur Daniel VELASCO et la société BISCALUX ont annoncé détenir 18,17 % du capital de CESAR, après avoir acquis des titres sur le marché ainsi que les participations de Butler Capital Partners et FCPR France Private Equity II.

Restructuration

En raison des événements précités, des mesures de réorientations stratégiques et de réorganisation ont dû être prises se traduisant notamment par :

- La fermeture du siège social de Saint Denis et le regroupement des services sur le site de Saumur,
- L'arrêt de l'activité en Allemagne, en Grande Bretagne et en Chine et la fermeture de ces établissements.

Transfert du marché de cotation des actions CESAR d'Euronext Paris sur Alternext

Le 27 avril 2011, les actions de la société CESAR ont été transférées sur le marché Alternext de NYSE-Alternext. Le groupe a décidé de continuer de présenter ses comptes selon le référentiel IFRS.

Opérations sur le capital

Une augmentation de capital sous forme d'ABSAR, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires a été lancée par CESAR le 22 mars 2010.

10 581 072 ABSAR ont été souscrites à titre irréductible et 1 806 331 ABSAR ont été demandées à titre réductible.

Le montant total de la levée de fonds s'est établi ainsi à 5 524 920,57 euros, correspondant à un apport de cash pour la société de 2 793 523,98 €, les souscriptions de BUTLER CAPITAL PARTNERS SA et le FCPR France Private Equity II, géré par BULTER CAPITAL PARTNERS SA, ayant été effectuées par compensation de leurs comptes courants sans aucun apport de numéraire.

A l'issue de cette opération, Butler Capital Partners SA et le FCPR France Private Equity II ont procédé à une cession partielle de leur participation qui a été ramenée de 53 % à 12,66 %.

L'assemblée générale Extraordinaire du 15 mars 2011 a décidé d'une seconde augmentation de capital.

Préalablement cette même assemblée a procédé à la réduction du capital de la Société de 6 824 889,83 € à 3 357 604,05 € en diminuant la valeur nominale des actions de la société de 0,3049 à 0,15 €. A l'issue de cette opération, le capital social était fixé à la somme de 3 357 604,05 € et divisé en 22 384 027 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

L'augmentation de capital qui s'en est suivie a donné lieu, après exercice de la clause d'extension, à la création de 35 102 514 actions portant ainsi le capital social à 8 623 009 € représentant 57 486 727 actions d'un nominal de 0,15 €.

Cette opération s'est traduite par un apport en numéraire de près de 7 millions d'euros le 4 juillet 2011.

Continuité d'exploitation

Dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire, l'entreprise a déposé un plan de continuation qui est soumis à l'homologation du Tribunal de commerce de Bobigny. Le management considère que le plan présenté par la société a de bonnes chances de recueillir un accord favorable du Tribunal sur la poursuite de l'activité. En conséquence, les comptes ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation.

Date d'arrêt des comptes :

Dans ce contexte et du fait des restructurations opérées, deux demandes de prorogation de tenue de l'assemblée d'approbation des comptes ont été demandées et acceptées par le Tribunal de commerce dont la dernière en date a fixé la date de tenue de l'assemblée au plus tard le 31 mars 2013.

I – PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L’EXERCICE 2010-2011

<i>Dénomination sociale</i>	<i>Siège social</i>	<i>% de contrôle</i>
SA CESAR 381 178 797 00076	59, rue de l’Université 93 160 Noisy le Grand	consolidante
CESAR INC	200 Fifth Avenue Suite 430 NEW YORK USA	100,00
JOSMAN SI	Poligono Juyarco 46 03700 Denia (Alicante) Espagne	100,00
CESAR UK	16 Tesla Court Innovation Way, Lynch Wood- PETERBOROUGH Cambridge PE2 6 FL Angleterre	100,00
DISGUISE HOLDING CORPORATION	32n Lockerman Sq, Suite L-100 Dover, County of kent 19201 Delaware USA 11906 TECH CENTER COURT POWAY CA 92064 USA CALIFORNIE	100,00
CESAR GERMANY HOLDING Gmbh	Am Bleichanger 1 96450 Coburg Allemagne	100,00
CARNAVAL Ltd	Zone Industrielle de Port Louis Goodlands Ile Maurice	100,00
FESTIVAL SA	169 bis Ambohipanja, Ankadikely Antanarivo 103 Madagascar	96,77
CESAR ASIA	Room 1108-11, 11 th floor, TOWER 1, The Gateway, 25 Canton Road, T sim Sha Tsui Sha Tsui Kowloon HONG KONG 3/A XILAI DEN COMM. BLDG XIANXI ROAD CHANG ANTOWN 523846 DONGCHUAN CHINA	99,90
JOKER Srl	Via Morandi 177 40014 Crevalcor (BO) Italie	100,00
FESTIVEO	3, Quai Vauban 25000 BESANCON (France)	60
LA TREMOLIERE	Ile Maurice	75

II – PRINCIPES DE CONSOLIDATION

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l’adoption des normes internationales, les comptes consolidés du Groupe CESAR au titre de l’exercice clos le 31 mars 2011 ont été établis selon les normes comptables internationales IAS (International

Accounting Standards)/IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'approuvées par l'Union Européenne (UE).

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe CESAR détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Le groupe estime détenir le contrôle exclusif dès lors qu'il a la capacité à diriger les politiques opérationnelles et financières de ses filiales, indépendamment du pourcentage de détention.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées. La part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe est isolée de celle revenant aux minoritaires.

Toutes les transactions intervenues dans la période entre les sociétés intégrées sont éliminées.

III - ELEMENTS CONSTITUTIFS ET COMPARATIFS DU RESULTAT NET

Le chiffre d'affaires net consolidé de l'exercice écoulé s'élève à 34 222 K€ contre 34 581 K€ au 31 mars 2010, soit une diminution de 1,04 %.

Les autres données financières comparatives des comptes consolidés sont les suivantes :

	Exercice clos le 31 mars 2011(K€)	Exercice clos le 31 mars 2010(K€)
Résultat opérationnel courant	- 10 233	-4 318
Résultat opérationnel	- 15 884	- 5 135
Coût de l'endettement financier	- 1 090	- 862
Charges d'impôts	- 72	- 173
Résultat net	- 17 162	- 6 442
Résultat net part du groupe	- 17 126	- 6 405

Le bilan consolidé du Groupe au 31 mars 2011 se présente ainsi :

o Actif non courant	3 676 K€
o Actif courant	34 729 K€
o Total Actif	38 406 K€
o Capitaux propres part du groupe	- 4 069 K€
o Intérêt minoritaire	58 K€
o Passif non courant	4 698 K€
o Passif courant	37 718 K€
o Total Passif	38 406 K€

Endettement du groupe

	2011/2010	2010/2009
Dettes totales/capitaux propres	Ratio négatif	308 %
Dettes totales/chiffre d'affaires	110,22 %	94,64 %
Emprunts et dettes financières/capitaux propres	Ratio négatif	76,48 %

Les ratios négatifs sont l'expression de la situation économique et financière dégradée.

- DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS (L. 441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce)

Aux termes des dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce issues respectivement de la Loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et du Décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, nous vous présentons ci-après, les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs :

En K€	Total	Non échues	<30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	>120 jours
31-03-2011	8 660	2 452	933	1 163	158	1 161	2 793

IV – SITUATION DE L'ACTIVITE DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION - (L. 233-26)

CESAR produit et commercialise une gamme complète de produits pour toutes les occasions festives de l'année :

- Déguisements : CESAR vend plus de 3 millions de costumes par an ainsi que des accessoires (masques, perruques, baquettes magiques, bijoux, etc...)
- Jouets, cartables, peluches et autres articles : cette catégorie comprend des cartables et sacs à dos fabriqués par la filiale Espagnole Josman, des tentes et maisons en textile non tissé ainsi que des peluches.

Le marché CESAR se décompose en deux catégories d'évènements :

- Les évènements festifs de l'année : Halloween, Carnaval, Noël et Fin d'année.
- Les occasions permanentes : mariages, anniversaires ou goûter qui ont lieu tout au long de l'année.

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011 est de 34 222 K€uros contre 34 581 K€ au 31 mars 2010, soit en baisse de 1.04%. Le résultat opérationnel de l'exercice est de – 15 884 K€ contre – 5 135 K€ euros au 31 mars 2010.

Compte tenu de la situation économique ambiante, le marché est difficile et la direction gère avec beaucoup de rigueur afin d'assurer la sécurité financière du groupe.

V - EVOLUTION PREVISIBLE (L. 233-26)

La société Mère a élaboré un plan de redressement qu'elle a soumis à l'homologation du tribunal de commerce de Bobigny.

Ce plan demeure difficile en raison à la fois de la concurrence et du contexte économique.

La société CESAR est actuellement en attente de l'homologation du tribunal et l'avenir du groupe en dépend.

VI – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (L 233-26)

Aucune dépense à ce titre n'a été enregistrée.

PROPOSITIONS
SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DANS LES CONDITIONS DE QUORUM
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE CESAR

Conformément à la loi, nous soumettons à votre approbation :

- le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés,
- celui des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2011,
- le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe, tels qu'ils sont présentés.

Nous vous demandons, en conséquence, d'approuver les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports et de vous prononcer sur le donner quitus à donner aux dirigeants pour l'exercice écoulé.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CESAR SA

**Société Anonyme au capital de 8 626 559,40 €
Siège social : 59 rue de l'Université – 93160 NOISY LE GRAND
381 178 797 RCS BOBIGNY**

COMPTES ANNUELS POUR LA PERIODE DU 01 AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire



S O M M A I R E

I. BILAN ACTIF.....	3
II. BILAN PASSIF.....	4
III. COMPTE DE RESULTAT	5
IV. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX.....	6
A. Faits significatifs	6
B. Principes, règles et méthodes comptables.....	8
C. Explications des postes du bilan et du compte de résultat	12
D. Autres informations.....	28
E. Flux de trésorerie.....	30
F. Filiales et participations	32

I.BILAN ACTIF

	Brut	Amort. Prov.	Net 31-mars-11	Net 31-mars-10
<u>Actif immobilisé</u>				
Immobilisations incorporelles	8 889	-	8 380	5 093
Immobilisations corporelles	897	-	688	340
Immobilisations financières	37 459	-	23 481	14 344
Total de l'actif immobilisé	47 245	-	32 549	19 777
<u>Actif circulant</u>				
Stocks	7 018	-	2 903	4 115
Clients	13 263	-	2 954	10 309
Fournisseurs débiteurs	-	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	-	-	-	-
Etat, impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	-	-	-	-
Autres créances	21 011	-	15 865	5 146
Valeurs mobilières de placement	120	-	85	35
Disponibilités	343	-	343	563
Total de l'actif circulant	41 755	-	21 807	25 512
<u>Comptes de régularisation</u>				
Charges constatées d'avance	129	-	129	236
Frais émission des emprunts à étaler	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif	25	-	25	69
Total comptes de régularisation	154	-	154	305
<u>Total actif</u>	89 154	-	54 356	45 594

II. BILAN PASSIF

	31-mars-11	31-mars-10
<u>Capitaux propres</u>		
Capital social	3358	2 504
Primes d'émission, de fusion, d'acquisition	50370	49 164
Réserve légale	126	126
Réserves réglementées	120	120
Autres réserves	7886	7 886
Report à nouveau	(43 925)	(40 031)
Résultat de l'exercice	(24 602)	(7 361)
<u>Total capitaux propres</u>	-6667	12 408
Provisions pour risques et charges	3510	864
<u>Total des provisions pour risques et charges</u>	3 510	864
<u>Dettes</u>		
Emprunts et dettes financières	6679	2 292
<i>dont Emprunts obligataires convertibles</i>		0
Intérêts courus		0
Avances financières	28	0
Avances financières en comptes courants	13681	13 428
Fournisseurs et comptes rattachés	11150	11 348
Dettes fiscales et sociales	3461	3 457
Autres dettes	2116	1 725
<u>Total dettes</u>	37 114	32 250
<u>Comptes de regularisation</u>		
Produits constatés d'avance		0
Ecart de conversion passif	840	73
<u>Total comptes de regularisation</u>	840	73
<u>Total passif</u>	34 797	45 595

III. COMPTE DE RESULTAT

	31-mars-11 12 mois	31-mars-10 12 mois
<u>Produits</u>		
Ventes de marchandises	13 404	12 955
Production vendue	4 330	4 374
Chiffre d'affaires nets	17 734	17 329
Reprises sur amortissement et provision, transfert de charges	3 124	1 375
Variations de stocks	- 196	- 672
Autres produits	996	942
<u>Total produits</u>	21 657	18 974
<u>Consommations marchandises et matières</u>		
Achats de marchandises	(6 639)	(7 095)
Variation stock (Marchandises)	622	2 870
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(1 678)	(1 114)
Variation stock (MP et appro.)	(354)	(198)
Autres achats et charges externes	(8 631)	(6 166)
<u>Total consommations marchandises et matières</u>	(16 680)	(11 705)
<u>Marge sur marchandises et matières</u>	4 977	7 269
<u>Charges</u>		
Impôts taxes et versements assimilés	(403)	(371)
Salaires et traitements	(3 965)	(4 246)
Charges sociales	(2 454)	(1 871)
Amortissements et provisions	(5 373)	(2 576)
Autres charges	(4 006)	(2 079)
<u>Total charges</u>	(16 201)	(11 143)
<u>Résultat d'exploitation</u>	(11 225)	(3 873)
<u>Résultat financier</u>		
Produits financiers	1 861	37 296
Charges financières	(6 138)	(36 389)
<u>Total résultat financier</u>	(4 277)	907
<u>Résultat courant avant impôts</u>	(15 501)	(2 967)
<u>Résultat exceptionnel</u>		
Produits exceptionnels	923	1 499
Charges exceptionnelles	(10 023)	(5 927)
<u>Total résultat exceptionnel</u>	(9 101)	(4 428)
Participations salariés / impôts sur les sociétés	0	34
<u>Résultat net</u>	(24 602)	(7 361)

IV. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Préambule

Les comptes annuels de l'exercice 1^{er} avril 2010 – 31 mars 2011 ont été arrêtés tardivement en raison de la survenance d'évènements majeurs exposés au paragraphe A ci-après.

Ces comptes ont été établis en bénéficiant d'un recul de plus de 18 mois après la date de clôture. De façon à donner au lecteur une image aussi fidèle que possible du patrimoine de la société à la date de diffusion des comptes annuels clos le 31 mars 2011, il a été décidé d'intégrer dans ces derniers l'incidence des faits et évolutions intervenus pendant la période subséquente.

A. Evènements majeurs postérieurs à la date de clôture :

Procédure de Redressement Judiciaire

A la date du 29 juillet 2011, la société CESAR a déclaré la cessation de ses paiements au Greffe du tribunal de commerce de Bobigny aux fins d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le tribunal a fixé la date de cessation de paiement provisoirement au 19 juillet 2011, et ouvert une procédure de Redressement judiciaire à compter du 10 août 2011 pour une période d'observation de 6 mois jusqu'au 10 février 2012.

Par jugement du 1^{er} février 2012, le tribunal a prononcé une prolongation de cette période d'observation au 10 août 2012 puis par jugement du 4 juillet 2012 une nouvelle prolongation de la période d'observation au 10 février 2013.

Par ailleurs, par ordonnance du 10 février 2012, le tribunal de commerce de Bobigny a désigné un expert afin de déterminer la date réelle de l'état de cessation des paiements de CESAR. Le 12 septembre 2012 ce même tribunal a fixé la date de cessation de paiement au 10 février 2010.

Changement de l'actionnaire de référence:

Le 27 janvier 2011, Monsieur Daniel Velasco et la société BISCALUX ont annoncé détenir 18,17% du capital de César, après avoir acquis des titres sur le marché ainsi que les participations de Butler Capital Partners et FCPR France PrivateEquity II.

Restructuration

En raison des évènements précités, des mesures de réorientations stratégiques et de réorganisation ont dû être prises se traduisant notamment par :

- La fermeture du siège social de Saint-Denis et le regroupement des services sur le site de Saumur
- L'arrêt de l'activité en Allemagne, en Grande Bretagne et en Chine et la fermeture de ces établissements

Opérations sur le capital

Une augmentation de capital sous forme d'ABSAR, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, a été lancée par CESAR le 26 mars 2010.

10.581.072 ABSAR ont été souscrites à titre irréductible et 1.806.331 ABSAR ont été demandées à titre réductible.

Le montant total de la levée de fonds s'est établi ainsi à 5.524.920,57 euros, correspondant à un apport de cash pour la société de 2.793.523,98 euros, les souscriptions de Butler Capital Partners SA et le FCPR France PrivateEquity II, géré par Butler Capital Partners SA, ayant été effectuées par compensation de leurs comptes courants sans aucun apport de numéraire.

A l'issue de cette opération, Butler Capital Partners SA et le FCPR France PrivateEquity II ont procédé à une cession partielle de leur participation, qui a été ramenée de 53% à 12.66%.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2011 a décidé d'une seconde augmentation de capital.

Préalablement, cette même assemblée a procédé à la réduction du capital de la Société de 6.824.889,83 € à 3.357.604,05 €, en diminuant la valeur nominale des actions de la Société de 0,3049 € à 0,15 €. A l'issue de cette opération, le capital social était fixé à la somme de 3.357.604,05 € et divisé en 22.384.027 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

L'augmentation de capital qui s'en est suivie a donné lieu, après exercice de la clause d'extension, à la création de 35.102.514 actions portant ainsi le capital social à 8.623.009 euros, représentant 57.486.727 actions d'un nominal de 0.15 euros. Cette opération s'est traduite par un apport en numéraire de près de 7 millions d'euros le 4 juillet 2011.

Continuité d'exploitation :

Dans le cadre de la procédure de Redressement Judiciaire, l'entreprise va déposer un plan de continuation qui sera soumis à l'homologation du Tribunal de commerce de Bobigny le 22 janvier 2013. Le management considère que le plan présenté par la société a de bonnes chances de recueillir un accord favorable du Tribunal sur la poursuite de l'activité. Il a mis sa décision en délibéré au 27 février 2013. Monsieur le Procureur de la République, le Mandataire judiciaire Maître Danguy et l'Administrateur Judiciaire Maître Blériot ont donné un avis favorable à l'adoption de ce plan, de sorte que la décision est attendue avec un optimisme raisonnable. En conséquence les comptes ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation.

Date d'arrêté des comptes :

Dans ce contexte et du fait des restructurations opérées, deux demandes de prorogation de tenue de l'assemblée d'approbation des comptes ont été demandées et acceptées par le Tribunal de commerce dont la dernière en date a fixé la date de tenue de l'assemblée au plus tard le 31 mars 2013.



Le conseil d'administration d'arrêté des comptes a eu lieu le 04/02/2013.

B. Principes, règles et méthodes comptables

Certaines méthodes d'évaluation et de détermination du résultat ont été revues par rapport à celles retenues pour les exercices précédents, en fonction des événements postérieurs à la clôture (frais de création, dépréciation des immobilisations incorporelles).

De part ces événements et conformément aux règles de prudence comptable, la société a été amenée à comptabiliser des provisions pour risques et charges ainsi que pour dépréciation des actifs, principalement :

- Provisions/reprises pour risques et charges 2 646K euros
- Amortissements exceptionnels et sorties immobilisations incorporelles : 3 916K euros
- Provision pour dépréciation des créances filiales : 3 002K€

Des provisions non comptabilisées sur les périodes antérieures ont été constituées.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect des règles de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité de l'exploitation.

Les méthodes retenues sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Dans ce poste, figurent des acquisitions de brevets (marques déposées) non amortissables, et des achats de logiciels amortissables sur une durée maximum de trois ans.

Le faible chiffre d'affaires réalisé dévalorisant certaines marques et le fonds de commerce a conduit à une provision pour dépréciation sur immobilisations incorporelles.

- Dépréciation des marques 2 684K€ sur 2 784K€ brut
- Dépréciation du fonds de commerce à 100% par une provision complémentaire de 103K€.

Les marques dépréciées sur l'exercice concernent principalement la marque « Joker » en Italie pour 1.3M€ et en France, les marques « Ajena » (0.9M€) et « la Pelucherie » (0.4M€).

Les coûts de développement précédemment inscrits à l'actif du bilan, pour partie liés à des produits devenus inactifs ont été amortis en totalité sur cet exercice pour un total de 807K€ euros, cette méthode n'étant plus retenue par la société. Les frais immobilisés dans l'exercice figurent en transferts de charges pour 410K euros.



2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées, le cas échéant.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation.

Les principales cadences d'amortissement pratiquées sont les suivantes:

- Terrains	Non amortis
- Agencements terrains	20 ans
- Constructions	20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 10 ans

3. Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués à la valeur historique d'acquisition. Une dépréciation a toutefois été constituée lorsqu'elle s'avère nécessaire en rapprochant, à la clôture de l'exercice, la valeur d'entrée des titres dans le patrimoine de l'entreprise de leur valeur d'utilité.

Par application de cette méthode, les titres CESAR UK, CARNAVAL , CESAR GERMANY, JOSMAN et LA TREMOLIERE ont été dépréciés en totalité, les titres JOKER, DISGUISE, FESTIVAL et CESAR ASIA étant pour leur part dépréciés partiellement.

4. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leurs valeurs nominales après constatation éventuelle de provisions pour dépréciation si un risque d'insolvabilité du débiteur concerné s'avérait.

Les créances et dettes en devises sont comptabilisées au cours de la devise en euros à la date de l'opération. En fin d'exercice, les créances et dettes résiduelles sont évaluées en euros au cours du 31 Mars et les corrections s'effectuent par utilisation des comptes d'écarts de conversion au bilan (§ 5).

Le poste « autres créances » englobe notamment les avances sur licence qui sont amorties en fonction du chiffre d'affaires réalisé avec la licence sur la période et au maximum sur la durée de vie du contrat de 1 à 5 ans. Dans le cas où une licence perdrait toute substance avant la fin de sa durée de vie, le solde serait directement passé en charge dans l'année d'occurrence.

Les avances financières consenties en compte courant aux différentes filiales sont inscrites dans ce poste. Ces avances font l'objet de dépréciation dès lors que la probabilité de leur recouvrement est jugée insuffisante en regard de leur activité, de leur endettement et de la situation de leurs capitaux propres.



5. Comptes de régularisations actif

Ces comptes regroupent les charges constatées d'avance et les écarts de conversion actifs.

6. Ecart de conversion actifs et passifs

Les postes « écart de conversion actifs et écart de conversion passifs » enregistrent les différences résultant de l'évaluation des créances et dettes en monnaies étrangères au cours des devises en clôture d'exercice par rapport au cours des mêmes devises lors de l'enregistrement de l'opération.

Les écarts de conversion actifs entraînent la constitution d'une provision pour perte de change inscrite en « provisions pour risques » au passif du bilan.

Toutes les facturations de CESAR SA avec ses filiales sont établies en euros.

7. Plan de Souscription d'Actions

Options de souscription d'actions et Stock options : néant au 31 Mars 2011

8. Provisions pour risques et charges

Conformément à l'avis du CNC n°00-01 sur les passifs, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain, qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions sont constituées en regard des litiges et contentieux connus à la date d'arrêté des comptes. Leurs constitutions relèvent d'une observation individuelle des éléments ou événements constituant le dit risque, et sont évaluées en fonction de la situation à la date d'arrêté. Lorsqu'un écart de conversion actif est représentatif d'un risque de change, il fait l'objet d'une provision pour perte de change.

Voici les principales provisions pour risques et charges constatées au 31/03/2011 en fonction des événements connus postérieurs à la clôture de l'exercice :

- Provision pour litiges : une provision de 2 060K€ a été constituée au titre du risque sur des affaires prud'homales. Dont un risque de 1 233K euros correspondant au montant produit dans le cadre du redressement judiciaire par un ancien salarié parti en 2005 au titre d'une action qu'il a engagée en mai 2010 et pour laquelle aucune provision n'avait été constatée jusqu'alors.
- Autres provision pour risques et charges 1 426K€ :
 - Concédants de licences : 561K€
 - Clients : 66K€
 - Créances cédées à l'affacturage : 568K€
 - Fiscal : 231K€

9. Charges et produits constatés d'avance

Il s'agit de charges et produits comptabilisés dans l'exercice et se rapportant à l'exercice suivant.

10. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué des charges et produits résultant d'évènements et/ou d'opérations distinctes des activités courantes de la société.

11. Participation des salariés

La société César SA ayant franchi le seuil des 50 salariés au cours de l'exercice précédent, des représentants du personnel ont été légalement désignés cette année.

C. Explications des postes du bilan et du compte de résultat**1. Immobilisations et amortissements**

	31-mars-10	+	-	31-mars-11
<u>Immobilisations brutes</u>				
Immobilisations incorporelles	12 585	48	(3 744)	8 889
Immobilisations corporelles	1 419	33	(555)	897
- dont Terrains	12	-	-	12
- dont Constructions	287	-	0	287
- dont Immobilisations en cours	-	-	-	-
- dont Autres immos corporelles	1 120	33	(555)	598
Immobilisations financières	37 459	41	(41)	37 459
- dont Titres de participation	37 354	-	0	37 354
- dont Prêts participatifs	-	-	0	-
- dont Autres immos financières	105	41	(41)	105
Total des immobilisations brutes	51 463	122	(4 340)	47 245
<u>Amortissements et Dépréciations</u>				
Immobilisations incorporelles	7 492	2 941	(2 053)	8 380
Immobilisations corporelles	1 079	51	(442)	688
- dont Terrains	-	-	0	-
- dont Constructions	244	-	0	244
- dont Autres immos corporelles	835	51	(442)	444
Immobilisations financières	23 115	1 559	(1 193)	23 481
- dont Titres de participation	23 115	1 559	(1 193)	23 481
- dont Autres immos financières	-	-	-	-
Total des amortissements	31 686	4 551	(3 688)	32 549
Immobilisations incorporelles	5 093			509
Immobilisations corporelles	340			209
Immobilisations financières	14 344			13 978
Total Immobilisations nettes	19 777	-		14 696

Au cours de l'exercice, la variation nette de la dépréciation des titres de participation constatée est de 366K euros. Cette variation complémentaire est composée :

- D'une reprise de 1 194K€ et concerne :
 - à concurrence de 449K euros la société FESTIVAL, filiale de l'île de Madagascar,
 - à concurrence de 51K euros la société JOKER, filiale italienne,
 - à concurrence de 694K euros la société CESAR ASIA, filiale asiatique.
- D'une dépréciation de 1 559K€ et concerne la société JOSMAN, filiale espagnole affectée par la crise économique touchant actuellement l'Espagne.

Une dépréciation a été constituée en comparant la situation nette des sociétés filiales au 31 mars 2011 avec leur valeur d'acquisition chez César SA, lorsque cette dernière est supérieure à la situation nette.

Dans ces conditions, la provision de 23 481 K euros correspond à la ventilation suivante :

TREMOLIERES	977 K euros
CESAR GERMANY	5 525 K euros
CESAR UK	2 597 K euros
CARNAVAL	2 192 K euros
JOKER	682 K euros
FESTIVAL	1 642 K euros
DISGUISE	7 254 K euros
CESAR ASIA	1 053 K euros
JOSMAN	1 559 K euros

Les autres immobilisations financières sont principalement composées d'une part, d'un dépôt de garantie de 53K euros versés à la société propriétaire des locaux et d'autre part, CESAR SA a fait appel à des investisseurs externes pour l'animation du titre sur le marché financier pour un montant de 30K euros.

Le tableau des filiales et participations figure en annexe (page 31).

2. Stocks et en cours

	31-mars-11	Brut	provisions	Net	31-mars-10
Stocks Matières premières	-	-	0	-	208
Stocks produits finis	-	-	0	-	179
Stocks marchandises	6 377	-2903	3 474	4 399	
Stocks retours	641	0	641	508	
TOTAL :	7 018	-2903	4 115	5 294	

Les stocks sont évalués au coût unitaire moyen pondéré, au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient. Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat majoré des frais d'approche.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à la valeur nette probable de réalisation.

Tous les articles hors catalogues sont dépréciés au moins à 60% à cela s'ajoute sur tous les produits une dépréciation liée à l'obsolescence qui se calcule de la manière suivante : inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 4ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 20% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 5 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 30% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 6 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 40% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 7 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 50%.

Au 31 mars 2011, une révision de l'état du stock dit « obsolètes » a été réalisée.

En effet de nombreux articles, dont la licence a expiré ont été dépréciés en totalité car ils ne peuvent plus être vendus.

La dépréciation des stocks constatée sur l'année est de 1251K euros portant la dépréciation des stocks au 31/03/2011 à 2 903K€ afin de réévaluer la valeur du stock à la réalité économique.

3. Créances clients

	Brut 31-mars-11	Provisions 31-mars-11	Net 31-mars-11	Net 31-mars-10
Clients	12 442	- 2 184	10 258	6 104
Clients douteux	795	- 770	25	28
Factures à établir	25		25	1 399
TOTAL	13 262	- 2 954	10 308	7 531

Le poste « clients » de la société CESAR SA correspond à des créances liées à des facturations de prestations aux différentes filiales du Groupe mais également aux distributeurs des articles de fêtes et de peluches.

Une réévaluation de la provision pour dépréciation des créances pour 2 184 K euros a été comptabilisée portant la dépréciation au 31/03/2011 à 2 954K euros, au vu de la balance agée des comptes clients dont l'échéance est dépassée de plus de 300 jours, et ceci avec



un recul suffisant puisque cette évaluation a été réalisée suite aux événements postérieurs à la clôture.

4. Autres Créances

	31-mars-11	31-mars-10
Comptes courants filiales	16 042	15 909
Avances sur licences	1 252	2 702
Produits à recevoir	-	-
Personnel et organismes sociaux	-	-
Etat et collectivités	-	-
Autres débiteurs	3 717	5 758
	-	-
Total autres créances - valeurs brutes	21 011	24 369
Provision dépréciation comptes courants et autres créances groupes	(15 865)	(12 286)

Conformément à la Convention de gestion centralisée de trésorerie, la société CESAR S.A. consent des avances de trésorerie rémunérées à ses filiales. Au 31 mars 2011, ces avances sont les suivantes :

	31-mars-11			31-mars-10
	brut C/C	prov	net	
CESAR GERMANY HOLDING + HILKA	14 824	(13 927)	897	2 282
CESAR UK	862	(862)	0	0
JOKER	347	0	347	1 352
LA TREMOLIERE	10	(10)	0	0
Total dépréciation sur comptes courants	16 042	-14 799	1 244	3 634
CESAR UK	1 699	-441	1 258	
USA (DISGUISE)	34	-34	0	
CESAR ASIA	622	-591	31	
Total autres créances groupe	2 355	-1 066	1 289	0
Total dépréciation sur comptes courants et autres créances groupes		-15 865		

La provision antérieure pour dépréciation des comptes courants et autres créances groupes d'un montant de 12 286K€ a été portée à un montant de 15 865K€ en raison

des ajustements de provision, notamment liés aux créances de la filiale allemande sans activité pour laquelle une dépréciation de 1 936K€ a été comptabilisée.

Ces dotations ou reprises complémentaires ont été enregistrées après analyse des capitaux propres, et prise en compte des dépréciations enregistrées sur les titres de participation, ainsi que des positions fournisseurs et clients entre les filiales concernées.

Le solde des avances sur licences restant au 31 mars 2011 correspond aux contrats de licences dont les termes ne sont pas atteints et dont les minima garantis devraient être couverts par les ventes futures. Le montant passé en charges au titre du minimum garanti est de 1 524K euros.

L'ensemble du poste « autres créances » a une échéance de moins d'un an.

5. Etat des échéances des créances

Montant des créances	Montant	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés	13 262	13 262	-	-
Comptes courants	16 042	16 042	-	-
Avances sur licences	1 252	1 252	-	-
Autres créances	3 717	3 717	-	-
Total	34 273	34 273	-	-

6. Créances et dettes, charges et produits avec des sociétés ayant des liens de participation

Postes du bilan	31-mars-11
Créances rattachées à des participations	
Créances clients et comptes rattachés	5 974
Autres créances	16 032
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 955
Clients créditeurs	
Autres dettes	10 059
Postes du résultat	31-mars-11
Produits exploitation	3 584
Charges exploitation	2 680
Produits financiers	8
Charges financières	87
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	0

7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont constituées des soldes bancaires débiteurs et de caisse.

Les actions propres sont valorisées à leur coût d'acquisition. Ces éléments ont été dépréciés le cas échéant pour tenir compte de leur valeur boursière à la date de clôture.

Le solde des titres restant au 31/03/2011 est de 110 783 valorisés au cours de bourse du 31 Mars 2011 soit 0,31 € / action.

Ecarts de conversion

A la clôture de l'exercice, les écarts de conversion se présentent comme suit :

	31-mars-11		31-mars-10	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Ecarts de conversion Actif	25	-	69	-
Ecarts de conversion passif	-	840	-	73

Les écarts de conversion se rapportent principalement à la conversion au taux de clôture de l'exercice du solde de l'avance à moyen terme en compte courant consentie par la filiale Nord américaine.

8. Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale en euro
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 31/03/2009	8 212 443	1,52450
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 31/03/2010	8 212 443	0,30490
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 30/09/2010	22 383 163	0,30490
Actions composant le capital social à la fin de l'exercice au 31/03/2011	22 384 027	0,15000

Evolution des capitaux propres

	31-mars-11	31-mars-10	Variation
Capital social	3 358	2 504	854
Prime d'émission	50 370	49 164	1 206
Réserves	8 132	8 132	0
Report à nouveau	(43 925)	(40 031)	-3 894
Résultat de l'exercice	(24 602)	(7 362)	-17 240
Total des capitaux propres	(6 667)	12 407	(19 074)

9. Provisions pour risques et charges

	31-mars-10	Augmentation	Reprise	31-mars-11
Provisions pour litiges	100	2 060	(100)	2 060
Provisions pour risques et charges	622	1 329	(526)	1 426
Provisions pour perte de change	142	41	(158)	25
TOTAL	864	3 430	-784	3 511

Une provision de 2 060K euros a été constituée au titre du risque sur les litiges prud'homaux en cours.

La provision d'un montant de 25K euros a été constituée au titre du risque de change sur devises existant au 31 mars 2011 Cette provision a été calculée au regard du cours des devises à cette même date.

Une provision pour risques de 1 329K€ et une reprise de provision de 526K€ ont été comptabilisées portant la provision pour risques à 1 426K€ au 31/03/2011.

Elle couvre :

- un risque auprès des concédants de licences évalué à 561K euros.
- des risques divers à hauteur de 66K euros.
- pour 568K euros, un risque de litige lié à FACTO CIC
- un risque auprès de la Direction Générale des Impôts pour 231K€ suite à une proposition de rectification du 21/01/2011.

10. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

	31-mars-11	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes court terme	5 679	5 679	-	-
Emprunt & crédit de campagne	1 028	1 028	-	-
Total	6 707	6 707	-	-

Les dettes à court terme sont composées d'un crédit de campagne de 1 800K euros, de découverts, concours bancaires pour 346K euros et de 3 533K euros de dettes factor.

Comptes courants

	31-mars-11	31-mars-10
Comptes courants associés	3 611	2 795
Comptes courants filiales - CESAR Inc	281	310
Comptes courants filiales - Disguise	7 898	7 850
Comptes courants filiales - CESAR asia	1 201	1 043
Comptes courants filiales - Festival	414	148
Comptes courants filiales - Festiveo	0	71
Comptes courants filiales - Josman	276	778
Total comptes courants	13 681	12 995

Les comptes courants des filiales sont constitués des avances financières ou prêts consentis par les sociétés filiales à la société mère.

11.Echéance des dettes

Montant des dettes	Montant	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Concours bancaires courants	5 679	5 679	-	-
Emprunts et dettes financières divers	1 028	1 028	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	11 150	11 150	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 461	3 461	-	-
Autres dettes	2 116	2 116	-	-
Total	23 434	23 434	-	-

12. Produits à recevoir et charges à payer

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants		Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants	
Clients - factures à établir	25	Clients et comptes rattachés	1 786
Fournisseurs et comptes rattachés	168	Fournisseurs - factures non parvenues	1 259
comptes courants		Personnel - charges sur congés payés	252
Etats-Produits à recevoir		Autres dettes fiscales et sociales	1 619
Divers produits à recevoir	210	Dettes sur immobilisations	0
		Autres charges à payer	0
Total	403	Total	4 916

Les charges constatées d'avance sont comptabilisées à hauteur de 129K euros et constituent des charges afférentes à l'exercice suivant.

13. Chiffre d'affaires

	31-mars-11 12 mois	31-mars-10 12 mois
Ventes de marchandises et production vendue	15 570	15 126
Management fees	650	1 475
Commissions FOB	1 514	728
Total	17 734	17 329

Le chiffre d'affaires s'est élevé à **17 734€**.

Il est composé de ventes de marchandises pour 15 570K euros, de « Management fees » correspondant aux prestations liées à l'activité d'animatrice du groupe pour 650K euros et de Commissions sur ventes en FOB pour 1 514K euros.



14. Autres produits

Les autres produits s'élèvent à 996K euros contre 941K euros l'exercice précédent et sont composés de 756K€ de royalties et minimums garantis refacturés aux filiales et de 239K€ de produits divers de gestion.

Depuis la TUP et le rachat des stocks des filiales anglaises et allemandes, l'ensemble des royalties n'est plus refacturé qu'aux filiales italiennes (JOKER) et espagnole (JOSMAN), Cesar SA ayant récupéré le chiffre d'affaires effectué sur les produits de licences.

15. Frais de personnel

	31-mars-11 12 mois	31-mars-10 12 mois
Salaires	3 836	4 086
Indemnité de rupture	87	232
Congés payés	42	-72
Total salaires et traitements	3 965	4 246
Frais de personnel Allemagne et Angleterre	757	
URSSAF	1 035	1 008
Retraites	371	376
ASSEDIC	152	162
Prévoyance	92	104
Charges sociales diverses et pour congés payés	47	221
Total charges sociales	2 454	1 871
Total des frais de personnel	6 419	6 117

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F pour l'ensemble des salariés s'élève à la clôture à 5258 heures.

16. Autres charges

Les autres charges sont principalement constituées de redevances de licences. Ces redevances correspondent à l'utilisation du droit de reproduction de propriétés intellectuelles négociées au nom de César SA pour une ou plusieurs sociétés du Groupe pour un montant de 3 872 Milliers d'euros.

Ces droits sont refacturés aux sociétés utilisatrices sous la rubrique « autres produits ».

17. Détail du résultat financier

	31-mars-11 12 mois	31-mars-10 12 mois
Produits financiers	1 861	37 296
Produits de participation		
Intérêts comptes courants	8	164
Gain de change	159	98
Autres produits financiers	2	-
Reprises provisions pour risques et charges	498	36 301
Reprises dépréciations des titres	1 193	733
Charges financières	(6 138)	(36 389)
Intérêts sur emprunts	0	(17)
Intérêts comptes courants	(87)	(11)
Intérêts bancaires	(394)	(18)
Différence de change	(203)	(4)
Provisions pour dépréciation des comptes courants	(3 002)	0
Autres charges financières	(198)	(35 223)
Dotations aux provisions pour perte de change	(41)	(138)
Dotations aux provisions des titres	(1 559)	(978)
Dépréciation autres	(653)	
Résultat financier	(4 277)	907

Les produits financiers sont essentiellement constitués de reprise des provisions des titres des filiales pour un montant de 1 193K euros et une reprise de provisions pour risques et charges d'un montant de 498K euros, dont 264K de reprise de compte courant de l'ancienne filiale anglaise Dekkertoys. Un gain de change a été constaté au cours de l'exercice à hauteur de 159K euros.

Les charges financières sont constituées d'intérêts bancaires, d'escomptes accordés et de différence de change. Mais principalement de dotations aux provisions des titres JOSMAN pour 1 559K euros et de dépréciations des comptes courants actifs des filiales pour 3 002K euros.

18. Détail du résultat exceptionnel

	31-mars-11	31-mars-10
	12 mois	12 mois
Produits exceptionnels	923	1 499
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	7	0
Produits nets sur cession d' immobilisations	1	11
Reprises provisions exceptionnelles	320	850
Reprises provisions stocks exceptionnels	0	143
reprises provisions Risques & Charges exceptionnels	208	65
Autres produits exceptionnels	388	430
Charges exceptionnelles	(10 023)	(5 927)
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	(51)	(27)
Valeurs nettes comptables éléments actif cédés	(1 825)	(1 616)
Autres charges exceptionnelles	(1 761)	(4 014)
Dotations exceptionnelles	(6 386)	(270)
Résultat exceptionnel	(9 100)	(4 428)

Les produits exceptionnels s'élèvent à 923K euros et se décomposent comme suit :

- 133K euros de dégrèvements accordés par l'Administration,
- 130K euros d'indemnités reçues dans le litige « Cospa »
- 207K euros de reprise de provisions pour l'Urssaf et Pôle emploi,
- 108K euros de reprise de provisions dans le cadre de la restructuration,
- 100K euros de reprise de provisions pour liquidation de UK,
- 133K euros de produits liés à la gestion courante,
- 112K euros d'autres produits exceptionnels.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 10 023K euros et s'analysent principalement comme suit :

- 1 825K euros de valeur nette comptable sur cessions de biens immobilisés,
- 2786K euros de dépréciations de marques et fonds de commerce,
- 2 060K euros liés à des provisions pour litiges prud'homaux,
- 1 540K euros d'autres provisions pour risques et charges,
- 1 812K euros d'autres charges exceptionnelles.

Le résultat exceptionnel est donc négatif et s'établit à 9 100K euros.



19. Transfert de charges

	31-mars-11 12 mois	31-mars-10 12 mois
Avantages en nature sur salaire	11	37
Reclassement plan social 2009-2010	109	862
Frais de recherche transférés	411	361
Total	531	1 260

20. Dotations et reprises de provisions au 31 mars 2011

	Dotations	Reprises
Provisions pour risques et charges	-3 389	626
Provisions pour pertes de change	-41	158
Provisions pour dépréciation sur immobilisations incorporelles	-2 786	
Provisions pour dépréciation des titres de participation	-1 559	1 194
Provisions pour dépréciation sur stocks	-2 903	1 652
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	-2 184	841
Provisions pour dépréciation des autres créances	-3 843	339
Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	-85	
Total des charges et produits calculés	-16 790	4 810
Exploitation	-5 150	2 593
Financier	-5 255	1 691
Exceptionnel	-6 385	526
	-16 790	4 810

21. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Le taux d'imposition des sociétés françaises au titre de l'exercice clôturant au 31 mars 2011 est de 33,33%.

	Résultat avant impôts 31 mars 2011	Impôts	Résultat net après impôts 31 mars 2011
Résultat courant	- 15 501	-	15 501
Résultat exceptionnel	- 9 101	-	9 101
Participations	-		-
Résultat comptable	- 24 602	-	24 602

22. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt de l'exercice.

Nature des différences temporaires	Montant	Allègement	Accroissement
Accroissement			
Total accroissements de la dette future d'impôt			
Allègement			
Provision non déductible l'année de la comptabilisation	7 420	2 473	
Profit de change latent	840	280	
Amortissements réputés différés			
Déficits reportables	59 974	19 991	

Du fait de l'absorption des sociétés membres du groupe d'intégration fiscale au cours de l'exercice précédent, il n'y a plus de groupe d'intégration fiscale.

23. Engagements hors bilan

Engagements et Cautions données par la société

ENGAGEMENTS DONNES

Cautions et garanties

	Sociétés	Devise	en Keuros
Banques italiennes	joker	EUR	3 135
Banques malgaches	festival	MGA	1 601
Banques espagnoles	josman	EUR	3 400

Engagements au titre des contrats de Crédit Bail

Un crédit bail immobilier (sous forme de cession bail) de 800 000 euros (huit cent mille euros) hors taxe a été consenti par KBC BAIL IMMOBILIER au profit de CESAR SA pour le financement de divers immeubles à usage industriel.

Au 31/03/2011 les données relatives à ce lease-back sont les suivantes :

- La valeur nette comptable 583K € (capital)
- Montants des loyers payés depuis le départ : 353K€ (dont capital 217K€)
- Loyers futurs
 - 1 an 119K€ (dont capital 82K€)
 - +1 an -5 ans 417K€ (dont capital 327K€)
 - +5 ans 183K€ (dont capital 170€)
- Au titre de l'exercice clos le 31/03/2011 le montant des loyers est : 119K€ (dont capital 73K€)
- Sous-location partielle du local de Chacé auprès de la société ALLIANCE LOIRE.
- Principales dispositions
 - o Base détermination loyers :
 - 40 trimestrialités à terme à échoir (date de fin le 11 avril 2018)
 - Intérêts : taux du swap emprunteur IRS 10 ans (4,50%)
 - o Option d'achat :
 - à la fin du contrat = 1€ HT
 - avant fin 8ème année = Valeur résiduelle augmentée de 4%
 - après 9ème année = Valeur résiduelle augmentée de 2%

En décembre 2010 le crédit bailleur KBC a dénoncé le contrat de bail pour un impayé qui était régularisé à la date de clôture. Lors du redressement judiciaire, KBC a produit au mandataire judiciaire la somme totale de 822 036.40€ TTC dont détail suivant :

- indemnité de résiliation : 562 007.67 x 120%	= 674 409.20€
- TVA à 19.60%	= 132 184.20€
- Intérêts + coûts de résiliation	= 49 546.00€
- Indemnité de contentieux	= 897.00€
- Déduction gage-espèces	= -35 000.00€

Engagements de retraites

Les engagements de retraites s'élèvent à 81 Milliers d'euros (évaluation IFRS) au 31 mars 2011.

La provision pour retraites est évaluée selon la méthode des « unités de crédit projetées ». La société est soumise à la convention collective du jouet et des jeux.



L'indemnité de départ en retraite, définie dans la convention collective correspond à la moitié de l'indemnité de base qu'il aurait perçue s'il avait été congédié.

CADRES

- Ancienneté -5 ans 50% X Salaire Brut Moyen x (1/8) soit 0.063 sur 5 ans
- Ancienneté de 5 ans à 15 ans 50% X S.B.M. x (1/5) soit 0.10 sur 5 à 15 ans
- Ancienneté +15 ans 50% X S.B.M. x (3/10) soit 0.15 sur ancienneté de +15 ans

EMPLOYES & ETAM

- Ancienneté -5 ans 50% X S.B.M. x (1/10) soit 0.05 sur 5 ans
- Ancienneté de 5 ans à 15 ans 50% X S.B.M. x (1/8) soit 0.063 sur 5 à 15 ans
- Ancienneté +15 ans 50% X S.B.M.x (1/5) soit 0.1 sur ancienneté de +15 ans

MAJORATION

- Employés et ETAM 1.10 si 10 ans d'ancienneté lors du départ à la retraite
- Cadre 1.25 si 10 ans d'ancienneté lors du départ à la retraite

ANCIENNETE

L'âge de l'ancienneté du départ à la retraite est de :

- 65 ans pour les Cadres et ETAM
- 62 ans pour les Ouvriers

D. Autres informations

1. Rémunération des dirigeants

Directoire :

Au 31 Mars 2011, le Directoire se compose de deux membres

La rémunération brute versée par les sociétés du Groupe aux dirigeants exerçant des fonctions de membres du Directoire au cours de la période close au 31 Mars 2011 s'élève à 788 milliers d'euros contre 508 milliers d'euros au 31 Mars 2010.

Conseil de Surveillance :

Les Membres du Conseil de Surveillance ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

2. Effectif moyen de l'exercice

	Personnel salarié	Dont Hommes / Femmes	
Cadres et Agents de maîtrise	55	27	28
Employés / ouvriers	50	12	38
Total	105	39	66

3. Aspects environnementaux

En l'absence de structure industrielle, la société CESAR SA n'est pas concernée par la prise en considération des problématiques liées aux aspects environnementaux.

4. Eléments postérieurs à la clôture de l'exercice

Les événements postérieurs sont relatés au paragraphe IV-A.

Une augmentation de capital avec maintien du DPS d'un montant de 6 104 785,20 €, a été lancée par CESAR le 17 mai 2011.

Résultats de l'émission

24.574.454 actions ont été souscrites à titre irréductible et 11.908.511 actions ont été souscrites à titre réductible, soit un total de demandes de 36 482 965 actions.

Le Directoire a décidé d'exercer l'intégralité de la clause d'extension, ce qui a porté le nombre d'actions émises à 35.102.514.

Le montant total de la levée de fonds s'établit à 7.020.502,80€, soit 35 102 514 actions à un prix de 0,20€.



L'émission et le règlement-livraison des actions nouvelles sont intervenus le premier juillet 2011. L'admission aux négociations sur le marché NYSE - Alternext des actions nouvelles qui ont été assimilées aux actions existantes et négociées sur la même ligne de cotation que les actions anciennes de CÉSAR (Code ISIN FR00105400997) s'est faite à partir du 4 juillet 2011.

A compter de cette date le nombre total d'actions composant le capital de CESAR a été porté à 57.486.541

5. Autres informations

La société CESAR SA est la société mère du groupe et réalise des comptes consolidés



E. Flux de trésorerie

	31-mars-11	31-mars-10
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES A L ACTIVITE</i>		
Résultat net	(24 602)	(7 362)
Mouvements sur amortissements et provisions	3 373	608
Mouvements sur provisions des sociétés absorbées	0	563
Plus value sur cessions d'actif immobilisé	1 824	1 605
Ecart de conversion	811	
Abandon de créance BCP	0	(405)
(Profit) ou perte sur abandon de créances (Disguise et CESAR ASIA) JOKER.	-413	1 612
Restructuration	0	
Provisions (ou reprise des provisions) à Long Terme	2 646	(54)
MARGE BRUTE D AUTOFINANCEMENT	(16 361)	(3 433)
<i>VARIATION DES POSTES BFR D EXPLOITATION</i>		
Stocks	1 179	(1 528)
Clients	(3 187)	(5 179)
Autres créances	4 394	1 118
Fournisseurs et comptes rattachés	(275)	5 997
Autres dettes	82	2 759
TOTAL VARIATION BFR	2 194	3 167
FLUX DE TRESORERIE LIES A L ACTIVITE	(14 167)	(266)
Cessions d'immobilisations	0	11
Acquisitions d'immobilisations	(122)	(761)
Remboursement Filiales Prêts		
Acquisitions Titres de Participations	0	(50)
Remboursement de Dépôts et Cautionnements (ou actifs associés)	9	(23)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D INVEST.	(113)	(823)
Emission d'emprunt lié au refinancement	-	-
Remboursement d'emprunts et autres		(44)
dont variation de change	-	-
Augmentation de capital et primes y afférents	5 528	(360)
Augmentation des réserves	-	-
Compte courant	4 132	(91)
Distribution de dividendes		
FLUX LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	9 660	(495)
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	(4 620)	(1 584)

La marge brute d'autofinancement de l'exercice est négative pour -16361K euros contre - 3433K euros l'exercice précédent.

La variation du Besoin en Fonds de Roulement est positive pour 2194K euros.



Les flux de trésorerie liés à l'activité sont alors négatifs de 14 167K euros.

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements principalement composées des acquisitions d'immobilisations sont négatifs pour 113K euros.

L'augmentation de capital pour 5 528K euros et la variation des comptes courants nets pour 4132K€ composent les flux liés aux opérations de financement pour un total de 9 660K euros.

La variation nette de trésorerie est négative pour – 4620K euros.

F. Filiales et participations

Informations Financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (Euros)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avals et cautions donnés par la société en Euros	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé (Euros)	Résultat du dernier exercice écoulé (Euros)	Monnaie
	(en devises)	(en devises)		Brute	Nette (*)					
Filiales et participations										
1. Filiales										
(+ de 50% du capital détenu par la société) :										
CESAR Inc.	337 812	433 430	100,00	311 993	0				0	USD
JOSMAN SI.	60 101	1 527 847	100,00	1 559 271	0		3 400 000	7 242 517	59 584	EUR
CESAR UK	2 100 000	(2 454 404)	100,00	2 596 908	0	861 504		0	0	GBP
DISGUISE	25 555 952	(12 474 525)	100,00	15 868 976	0			0	0	USD
CESAR GERMANY HOLD	25 000	(12 015 663)	100,00	5 525 000	0	14 823 642		0	0	EUR
CARNAVAL	3 500 000	(3 571 947)	100,00	2 192 360	0	0			0	MUR
FESTIVAL	34 480 000	7 315 332	96,77	4 867 195	3 225 285	0	1 601 000	7 881 746	497 406	MGA
CESAR ASIA	1 000 000	11 717 372	99,90	2 041 729	0	0			97 015	HKD
JOKER	102 257	529 309	100,00	1 364 396	682 198	347 215	3 135 000	5 202 253	377 566	EUR
FESTIVEO	23 000	(112 809)	60,00	50 000	50 000			1 448 415	(127 297)	EUR
LA TREMOLIERE	3 500 000	(605 426)	75,00	976 509	0	10 005	0	0	0	MUR
Total				37 354 337	3 957 483	16 042 366	8 136 000			

(*) La valeur nette des titres correspond à :

La valeur brute des titres	37 354K€
- Les provisions pour dépréciation des titres	- 23 481K€
- Soit une valeur nette comptable de	13 873 K€
- Les comptes courants et autres créditeurs	9 916 K€
- Soit une position nette de	3 957 K€

IDENTIFICATION DES FILIALES

Nom des sociétés	Siège social
CARNAVAL Ltd	Zone Industrielle de Port Louis Ile MAURICE Goodlands
CESAR GERMANY HOLDING Gmbh	Am Bleichanger 1 Allemagne 96450 Coburg
CESAR Inc	200 Fifth Avenue Suite 430 NEW YORK U.S.A
CESAR UK	16 Tesla Court Innovation Way,Lynch Wood-PETERBOROUGH- Cambridge PE2 6FL Angleterre
DISGUISE HOLDING CORPORATION	32,Lockerman sq,Suite L-100 Dover,County of kent 19201 Delaware 11906 TECH CENTER COURT POWAY CA 92064 USA CALIFORNIE U.S.A
CESAR ASIA	Room 1108-11,11th floor,TOWER 1,The Gateway,25 Canton Road,Tsim Sha Tsui Sha Tsui Kowloon HONG KONG 3/A XILAI DEN COMM.BLDG XIANXI ROAD CHANG ANTOWN 523846 DONGCHUAN CHINA
FESTIVAL SA	169,Bis Ambohipanja,Ankadikely Antanarivo 103 Madagascar
JOSMAN SI	Poligono Juyarco 46 03700 -Denia (Alicante) Espagne
JOKERr Srl	Via Morandi 177 Crevalcore (BO) Italie 40014
FESTIVEO	3, quai Vauban 25000 BESANCON

CESAR
Société Anonyme au capital de 8.626.559,40 €
Siège social : 59 rue de l'université, 93 160 Noisy le Grand
381 178 797 RCS BOBIGNY

COMPTES CONSOLIDES POUR LA PERIODE
DU 1er AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011

SUIVANT LE REFERENTIEL IFRS

Les montants sont exprimés en milliers d'euros (K€) sauf mention contraire

COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2011



S O M M A I R E

BILAN ACTIF.....	4
BILAN PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT	6
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	7
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	8
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	9
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	10
A - EVENEMENTS MAJEURS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ET POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE :	10
B -REFERENTIEL COMPTABLE	13
1 MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION	14
2 METHODES ET REGLES D'EVALUATION	16
2.1 BASES DE PREPARATION	16
2.2 SEGMENTS OPERATIONNELS	16
2.3 ESTIMATIONS.....	16
2.4 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES EXPRIMES EN DEVISES.....	17
2.5 OPERATIONS EN DEVISES.....	17
2.6 REGROUPEMENT D'ENTREPRISE – ECART D'ACQUISITION	17
2.7 FRAIS DE CREATION	18
2.8 MARQUES	18
2.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	18
2.10 IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	19
2.11 STOCKS	19
2.12 IMPOTS SUR LES RESULTATS	20
2.13 CLIENTS	20
2.14 CREANCES ET DETTES	20
2.15 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	21
2.16 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	21
2.17 CAPITAUX PROPRES	21
2.18 PROVISIONS	21
2.19 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME	21
2.20 STOCKS OPTIONS	22
2.21 COMPTE DE RESULTAT.....	22
2.22 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	22
2.23 RESULTAT OPERATIONNEL	22
2.24 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	22
2.25 RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION.....	23
3 NOTES RELATIVES AUX COMPTES DE BILAN	24
3.1 ECARTS D'ACQUISITION	24
3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	24
3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	26
3.4 IMPOTS DIFFERES.....	27

3.5	STOCKS ET EN-COURS	27
3.6	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	27
3.7	AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	28
3.8	TRESORERIE ACTIVE	28
3.9	CAPITAUX PROPRES	28
3.10	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES NON COURANTS.....	28
3.11	LES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	29
3.12	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	29
3.13	AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	30
4	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	31
4.1	CHIFFRE D'AFFAIRES	31
4.2	DETAIL DU COUT DES VENTES.....	31
4.3	DETAIL DES FRAIS COMMERCIAUX ET DE DISTRIBUTION	31
4.4	DETAIL DES FRAIS DE CREATION ARTISTIQUE ET DE MARKETING.....	32
4.5	DETAIL DES FRAIS ADMINISTRATIFS	32
4.6	SYNTHESE DES FRAIS DE PERSONNEL.....	32
4.7	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	32
4.8	DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS.....	33
4.9	DETAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	33
4.10	DETAIL DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES.....	34
4.11	IMPOT SUR LES SOCIETES	34
4.12	SEGMENTS OPERATIONNELS.....	34
5	EVOLUTION DES DEVISES	35
5.1	EVOLUTION DU COURS DE L'US DOLLAR	35
5.2	COURS DES AUTRES DEVISES AU COURS DE LA PERIODE	35
6	AUTRES INFORMATIONS.....	36
6.1	EFFECTIF MOYEN DU GROUPE	36
6.2	REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION	36
6.3	POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES.....	36
6.4	ENGAGEMENTS HORS BILAN	37
6.5	INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES.....	38
6.6	HONORAIRES DES AUDITEURS.....	38
7	PASSIFS EVENTUELS.....	39
8	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES ANNUELS ...	39

BILAN ACTIF

ACTIF en K€	Notes	31-mars-11	31-mars-10
Actif immobilisé			
Ecart d'acquisition	3.1	36	36
Immobilisations incorporelles	3.2	723	2 625
Immobilisations corporelles	3.2	1 898	2 864
Immobilisations financières	3.3	599	694
Actifs d'impôts différés	3.4	420	421
TOTAL ACTIF NON COURANT		3 676	6 641
Stocks et en-cours	3.5	12 038	12 110
Clients et comptes rattachés	3.6	11 858	12 888
Autres créances et comptes de régularisation	3.7	8 966	10 301
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.8	1 867	2 245
TOTAL ACTIF COURANT		34 729	37 544
TOTAL ACTIF		38 406	44 185

BILAN PASSIF

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES en K€	Notes	31-mars-11	31-mars-10
Capital		3 358	2 504
Primes		49 745	48 806
Réserves consolidées		(34 868)	(31 811)
Résultat consolidé		(17 126)	(6 405)
Réserves de conversion		(5 178)	(4 572)
Total capitaux propres (part du groupe)	3.9	(4 069)	8 522
Intérêts minoritaires		58	96
Total capitaux propres consolidés	3.9	(4 012)	8 618
Emprunts et dettes financières - part à plus d'un an	3.11	1 712	1 891
Passifs d'impôts différés	3.4	56	54
Provisions pour risques et charges non courants	3.10	2 930	896
PASSIF NON COURANT		4 698	2 841
Emprunts et dettes financières - part à moins d'un an	3.11	10 975	6 518
Fournisseurs et comptes rattachés	3.12	8 660	10 395
Autres dettes et comptes de régularisation	3.13	18 084	15 813
PASSIF COURANT		37 718	32 726
TOTAL PASSIF		38 406	44 185

COMPTE DE RESULTAT

En K€	Notes	31-mars-11	31-mars-10
Chiffre d'affaires net	4.1	34 222	34 581
Coût des ventes	4.2	(18 273)	(18 788)
Marge brute		15 949	15 793
Frais commerciaux et de distribution	4.3	(17 189)	(10 726)
Frais de création artistique et de marketing	4.4	(167)	(1 205)
Frais administratifs	4.5	(8 884)	(7 233)
Autres produits et charges d'exploitation	4.7	785	383
Dotations et reprises amort et prov sur immobilisations	4.8	(727)	(1 329)
Résultat Opérationnel Courant		(10 233)	(4 318)
Autres produits opérationnels	4.9	1 723	6 157
Autres charges opérationnelles	4.9	(7 373)	(6 974)
Résultat Opérationnel		(15 884)	(5 135)
Produits financiers	4.10	85	129
Charges financières	4.10	(1 175)	(991)
Coût de l'endettement financier net		(1 090)	(862)
Autres produits et charges financières	4.10	(118)	(271)
Impôt sur les résultats	4.11	(72)	(173)
Résultat net		(17 162)	(6 442)
dont Intérêts minoritaires		(36)	(36)
dont Part du Groupe		(17 126)	(6 405)
Résultat par action en euros		(0,766707)	(0,784298)
Résultat dilué par action en euros		(0,469542)	(0,784298)
Nbre actions		22 384 027	8 212 443
Nbre moyen d'actions en circulation dilué		36 550 490	8 212 443

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Erreur ! Liaison incorrecte.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En Keuros	31-mars-11	31-mars-10
Résultat net de l'ensemble consolidé	(17 162)	(6 442)
Amortissements et provisions (hors VMP et actifs circulants)	4 355	(1 805)
Variation des impôts différés		
Plus et moins-value de cession	1 290	8
Marge brute d'autofinancement des activités poursuivies	(11 517)	(8 239)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité poursuivie :		
Stocks	(72)	3 940
Clients	(1 030)	8 234
Autres créances et comptes de régularisation	(1 334)	(2 834)
Fournisseurs et comptes rattachés	1 734	(3 028)
Autres dettes	(1 598)	1 978
<i>Total variation des postes du BFR d'exploitation</i>	<i>(2 300)</i>	<i>8 291</i>
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(9 217)	52
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Frais de Développement	(78)	(455)
Acquisition d'immobilisation et augmentation des dépôts	(352)	(1 255)
Acquisition de Titres de sociétés consolidés		(50)
Cession d'immobilisation et diminution actifs financiers	839	158
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	409	(1 602)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Augmentation de capital en numéraire	5 260	(337)
Emissions d'emprunt lié au Refinancement	18	930
Autres dettes		
Remboursement lié au Refinancement	(91)	
Remboursement d'emprunts et dettes de crédit bail	(106)	(258)
Financement par Cession Bail		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	5 081	335
Incidence des variations des cours de devises et autres variations	(1 125)	1 580
VARIATION DE TRESORERIE PAR LES FLUX	(4 852)	364
Trésorerie d'ouverture *	(4 264)	(4 627)
Trésorerie de clôture *	(9 116)	(4 264)
Trésorerie d'ouverture * :		
Actifs financiers courants		
Disponibilités	2 244	4 377
Concours bancaires passifs	(2 022)	(2 042)
Dettes factor, Invoice discounting (Daily), escomptes d'effets	(4 486)	(6 962)
Total Trésorerie d'ouverture	(4 264)	(4 627)
Trésorerie de clôture * :		
Actifs financiers courants		
Disponibilités	1 848	2 244
Concours bancaires passifs	(4 355)	(2 022)
Dettes factor, Invoice discounting (Daily), escomptes d'effets	(6 609)	(4 486)
Total Trésorerie de clôture	(9 116)	(4 264)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total Capitaux propres part du Groupe	Total des Capitaux propres	
							Minoritaires	
Situation au 31/03/2009 corrigée	12 520	49 166	(34 508)	(7 190)	(4 167)	15 822	126	15 948
Affectation résultat	0	0	(7 190)	7 190	0	0	0	0
Variation de capital	(10 016)	(360)	10 016	0	0	(360)	0	(360)
Dividendes distribués						0	0	0
Stock Options	0		0	0	0	0	0	0
Ajustements IFRS	0	0	(232)	0	0	(232)	0	(232)
Entrée de périmètre	0	0	102	0	0	102	10	112
Transactions avec les actionnaires	(10 016)	(360)	2 696	7 190	0	(490)	10	(480)
Autres éléments du résultat global	0	0	0	0	(405)	(405)	(4)	(409)
Résultat de la période	0	0	0	(6 405)	0	(6 405)	(36)	(6 441)
Situation au 31/03/2010	2 504	48 806	(31 812)	(6 405)	(4 572)	8 522	96	8 618
Affectation résultat	0	(3 468)	(2 937)	6 405	0	0	0	0
Variation de capital	854	4 674		0	0	5 528	0	5 528
Dividendes distribués						0	0	0
Stock Options	0		0	0	0	0	0	0
Ajustements IFRS	0	(267)	(120)		0	(387)	0	(387)
	0	0		0	0	0		0
Transactions avec les actionnaires	854	939	(3 057)	6 405	0	5 141	0	5 141
Autres éléments du résultat global	0	0	0	0	(606)	(606)	(2)	(608)
Résultat de la période	0	0	0	(17 126)	0	(17 126)	(36)	(17 162)
Situation au 31/03/2011	3 358	49 745	(34 869)	(17 126)	(5 178)	(4 069)	58	(4 011)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du groupe César pour l'exercice clos le 31 mars 2011 comprennent CESAR SA, la société mère de droit Français, et ses filiales. Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration le 4 février 2013.

PREAMBULE

Les comptes consolidés de l'exercice 1^{er} avril 2010 – 31 mars 2011 ont été arrêtés tardivement en raison de la survenance d'évènements majeurs exposés ci-après.

Ces comptes ont été établis en bénéficiant d'un recul de plus de 18 mois après la date de clôture. De façon à donner au lecteur une image aussi fidèle que possible du patrimoine du groupe CESAR à la date de diffusion des comptes, il a été décidé d'intégrer dans ces derniers l'incidence des faits et évolutions intervenus pendant la période subséquente.

Certaines méthodes d'évaluation et de détermination du résultat ont été revues par rapport à celles retenues pour les exercices précédents, en fonction des évènements postérieurs à la clôture (frais de création, dépréciation des immobilisations incorporelles).

De part ces évènements et conformément aux règles de prudence comptable, la société a été amenée à comptabiliser des provisions pour risques et charges ainsi que des dépréciations des actifs, principalement :

- Dotations aux Provisions pour risques Prud'hommes	2 060 K€
- Mise en jeu des minimums garantis (avances royalties)	1 524 K€
- Sorties ou dépréciations d'actifs immobilisés	2 494 K€
- Charges exceptionnelles (licenciements, pénalités, litiges)	1 437 K€

A - Evènements majeurs survenus au cours de l'exercice et postérieurement à la date de clôture :

Procédure de Redressement Judiciaire

A la date du 29 juillet 2011, la société CESAR SA a déclaré la cessation de ses paiements au Greffe du tribunal de commerce de Bobigny aux fins d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le tribunal a fixé la date de cessation de paiement provisoirement au 19 juillet 2011, et ouvert une procédure de Redressement judiciaire à compter du 10 août 2011 pour une période d'observation de 6 mois jusqu'au 10 février 2012.

Par jugement du 1^{er} février 2012, le tribunal a prononcé une prolongation de cette période d'observation au 10 août 2012 puis par jugement du 4 juillet 2012 une nouvelle prolongation de la période d'observation au 10 février 2013.

Par ailleurs, par ordonnance du 10 février 2012, le tribunal de commerce de Bobigny a désigné un expert afin de déterminer la date réelle de l'état de cessation des paiements de CESAR. Le 12 septembre 2012 ce même tribunal a fixé la date de cessation de paiement au 10 février 2010.

Conséquemment les filiales de du groupe CESAR de droit allemand ont été également placées en procédure collective et par prudence les immeubles détenus en Allemagne ont été dépréciés intégralement (416K€).

COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2011



Le passif provisoire déclaré à ce jour s'élève à 15 Millions d'euros mais est susceptible de modifications importantes.

Changement de l'actionnaire de référence:

Le 27 janvier 2011, Monsieur Daniel Velasco et la société BISCALUX ont annoncé détenir 18,17% du capital de César, après avoir acquis des titres sur le marché ainsi que les participations de Butler Capital Partners et FCPR France PrivateEquity II.

Restructuration

En raison des événements précités, des mesures de réorientations stratégiques et de réorganisation ont dû être prises se traduisant notamment par :

- La fermeture du siège social de Saint-Denis et le regroupement des services sur le site de Saumur
- L'arrêt de l'activité en Allemagne, en Grande Bretagne et en Chine et la fermeture de ces établissements

Transfert du marché de cotation des actions CESAR de Euronext Paris sur Alternext

Le 27 avril 2011, les actions de la société CESAR ont été transférées sur le marché Alternext de NYSE- Alternext. Le groupe a décidé de continuer de présenter ses comptes selon le référentiel IFRS.

Opérations sur le capital

Une augmentation de capital sous forme d'ABSAR, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, a été lancée par CESAR le 26 mars 2010.

10.581.072 ABSAR ont été souscrites à titre irréductible et 1.806.331 ABSAR ont été demandées à titre réductible.

Le montant total de la levée de fonds s'est établi ainsi à 5.524.920,57 euros, correspondant à un apport de cash pour la société de 2.793.523,98 euros, les souscriptions de Butler Capital Partners SA et le FCPR France PrivateEquity II, géré par Butler Capital Partners SA, ayant été effectuées par compensation de leurs comptes courants sans aucun apport de numéraire.

A l'issue de cette opération, Butler Capital Partners SA et le FCPR France PrivateEquity II ont procédé à une cession partielle de leur participation, qui a été ramenée de 53% à 12.66%.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2011 a décidé d'une seconde augmentation de capital.

Préalablement, cette même assemblée a procédé à la réduction du capital de la Société de 6.824.889,83 € à 3.357.604,05 €, en diminuant la valeur nominale des actions de la Société de 0,3049 € à 0,15 €. A l'issue de cette opération, le capital social était fixé à la somme de 3.357.604,05 € et divisé en 22.384.027 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

L'augmentation de capital qui s'en est suivie a donné lieu, après exercice de la clause d'extension, à la création de 35.102.514 actions portant ainsi le capital social à 8.623.009 euros, représentant 57.486.727 actions d'un nominal de 0.15 euros. Cette opération s'est traduite par un apport en numéraire de près de 7 millions d'euros le 4 juillet 2011.

Continuité d'exploitation :

Dans le cadre de la procédure de Redressement Judiciaire, la société CESAR SA a déposé un plan de continuation qui sera soumis à l'homologation du Tribunal de commerce de Bobigny le 5 février 2013. Le management considère que le plan présenté par la société a de bonnes chances de recueillir un accord favorable du Tribunal sur la poursuite de l'activité. Il a mis sa décision en délibéré au 27 février 2013. Monsieur le Procureur de la République, le Mandataire judiciaire Maître Danguy et l'Administrateur Judiciaire Maître Blériot ont donné un avis favorable à l'adoption de ce plan, de sorte que la décision est attendue avec un optimisme raisonnable. En conséquence les comptes ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation.

Date d'arrêté des comptes :

Dans ce contexte et du fait des restructurations opérées, deux demandes de prorogation de tenue de l'assemblée d'approbation des comptes ont été demandées et acceptées par le Tribunal de commerce dont la dernière en date a fixé la date de tenue de l'assemblée au plus tard le 31 mars 2013.

B -REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés au 31 mars 2011 du Groupe César sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne, et présenté en détail sur le site internet http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales normes et amendements à des normes existantes, et les interprétations émises par l'IFRIC tels que listés ci-après, qui ont été adoptés par l'Union européenne et dont l'application est obligatoire pour le Groupe aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2010, sont les suivants :

- Norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprises,
- Norme IAS 27 révisée : Etats Financiers consolidés et individuels,
- IFRIC 9 : réexamen des dérivés incorporés,
- IFRIC 16 : couverture d'un investissement net à l'étranger,
- IFRIC 17 : distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires,
- IFRIC 18 : transfert d'actifs par les clients

L'application de ces normes, amendements de normes et interprétations sont sans incidences significatives.

Les états financiers du Groupe ne sont pas affectés par :

- Les projets de normes et d'interprétations à la date de clôture ;
- Les normes et interprétations nouvelles, révisées ou amendées publiées, mais non encore applicables.

1 MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Informations relatives au périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe CESAR détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Le Groupe estime détenir le contrôle exclusif dès lors qu'il a la capacité à diriger les politiques opérationnelles et financières de ses filiales, indépendamment du pourcentage de détention.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées. La part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe est isolée de celle revenant aux minoritaires.

Toutes les transactions intervenues dans la période entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les activités américaines du Groupe César ont été cédées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009. Les actifs et passifs des activités américaines qui ont été cédés étaient présentés au 31 mars 2009 sur des lignes séparées du bilan consolidé conformément à la norme IFRS 5. Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités cédées étaient également présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie. La société DISGUISE HOLDING CORPORATION est maintenue dans le périmètre de consolidation et ses actifs et passifs résiduels figurent dans les actifs et passifs courants, en attente de sa liquidation définitive.

La restructuration des activités de certaines filiales opérationnelles s'est traduite par la reprise partielle des flux au sein de César SA. Pour les filiales allemandes, les opérations de réallocation des flux n'ont pas pu être menées à leur terme pour la clôture ; compte-tenu des travaux réalisés l'impact potentiel n'a pas été jugé significatif pour l'arrêté des comptes.

Les sociétés CARNAVAL (Ile Maurice), CESAR INC (USA), CESAR DEUTSCHLAND (Allemagne), TREMOLIERE (Ile Maurice), MUGNAIONI (France), dont les activités ont été reprises par d'autres sociétés du groupe, sont maintenues dans le périmètre de consolidation en attente de leur liquidation définitive.

Il n'y a pas eu de variation de périmètre au cours de l'exercice.

Périmètre de consolidation :

Nom des sociétés	Pays	Détention	Capital Social	Activité
Cesar Deutschland GmbH	Allemagne	100%	127,823 EUR	Sans activité
Cesar Germany Holding GmbH	Allemagne	100%	25,000 EUR	Sans activité
Hilmar Krautwurst GmbH & Co KG	Allemagne	100%	511,292 EUR	Sans activité
Hilmar Krautwurst Verwaltung	Allemagne	100%	102,258 EUR	Sans activité
Krautwurst Beteiligungs MbH	Allemagne	100%	25,565 EUR	Sans activité
Cesar Asia	Chine	99.90%	1,000,000 HKD	Sans activité
Josman S.l.	Espagne	100%	60,101 EUR	Fabrication & commercialisation de panoplies, masques & sacs
Cesar, Inc.	Etats-Unis	100%	337,812 USD	Sans activité
Disguise Holding Corporation	Etats-Unis	100%	25,555,950 USD	Sans activité
César S.A.	France	100%	8,626,559 EUR	Holding
Festiveo	France	60%	23,000 EUR	Négoce
Cesar UK LTD	Grande Bretagne	100%	2,100,000 GBP	Sans activité
Carnaval Ltd.	Ile Maurice	100%	3,500,000 MUR	Sans activité
LA TREMOLIERE	Ile Maurice	75%	3,500,000 MUR	Sans activité
Joker S.r.l.	Italie	100%	102,257 EUR	Commercialisation de panoplies, masques & jouets
Festival S.A.	Madagascar	96.77%	34,480,000 MGA	Fabrication de panoplies, tentes & maisons, tissage & teinture de tissus

2 METHODES ET REGLES D'EVALUATION

2.1 BASES DE PREPARATION

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers est l'euro. Tous les états financiers présentés sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction.

2.2 SEGMENTS OPERATIONNELS

En application d'IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées aux membres du Directoire, principaux décideurs opérationnels du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs. Les données chiffrées publiées et issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS appliqué par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Les secteurs d'activité du Groupe se décomposent en une activité Europe du Nord qui regroupe les activités de commercialisation en France, Grande-Bretagne et Allemagne ; une activité Europe du Sud qui regroupe les activités de commercialisation en Espagne et en Italie, et une activité à Madagascar qui regroupe les activités de fabrication et les ventes Export.

Ces indicateurs repris dans la note 4.13 sont :

- les ventes nettes
- le résultat opérationnel courant
- le résultat net
- le total de l'actif

2.3 ESTIMATIONS

La préparation des comptes consolidés conformément aux principes IFRS généralement admis nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la direction du Groupe et affectant les montants d'actif et de passif figurants au bilan, les actifs et passifs éventuellement mentionnés en annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat.

Pour limiter les incertitudes, ces estimations et hypothèses sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations et retours d'expérience ainsi qu'à d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques, afin de procéder à des ajustements d'hypothèses si nécessaire. Les effets des modifications sont immédiatement comptabilisés.

Le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2011



Ces estimations concernent principalement :

- L'évaluation des risques sur les litiges,
- La valorisation des retours de marchandises,
- Les minimums garantis sur royalties,
- La valorisation des stocks.

2.4 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES EXPRIMES EN DEVISES

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie ont été convertis au cours moyen trimestriel de la devise pour la période considérée.

Les écarts de conversion qui en résultent font l'objet d'une inscription en capitaux propre

2.5 OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change correspondant sont inscrits en charges ou produits financiers.

Les différences de change entre le montant des dividendes versés par certaines filiales étrangères, convertis au cours moyen des périodes concernées, et le montant des dividendes reçus par la mère, convertis au taux du jour de l'encaissement, sont portés dans les capitaux propres au poste écart de conversion.

2.6 REGROUPEMENT D'ENTREPRISE – ECART D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des éventuels coûts connexes, des titres des sociétés consolidées et la quote-part du Groupe CESAR dans la juste valeur de leurs actifs et passifs achetés à la date de prise de contrôle.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de valeur au moins une fois par an. Pour ce test annuel, la méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chaque U G T (Unités Génératrices de Trésorerie) aux actifs nets correspondant, y compris les écarts d'acquisition. Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Au regard de l'organisation du groupe, chaque société du périmètre constitue une Unité Génératrice de Trésorerie.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une provision pour dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. La dépréciation de l'écart d'acquisition n'est pas réversible.

Les écarts d'acquisition ont été dépréciés au 31 mars 2009 en totalité. Reste celui relatif à l'acquisition de la société Festivéo pour 36K€.

2.7 FRAIS DE CREATION

Les coûts de développement relatifs à la conception de modèles précédemment inscrits à l'actif du bilan, pour partie liés à des produits devenus inactifs ont été amortis en totalité sur cet exercice pour un total de 807K€ euros.

Cette méthode ne sera plus retenue par la société.

2.8 MARQUES

Les marques figurant à l'actif ont été dépréciés quasiment intégralement sur l'exercice.

2.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur, diminuée du coût de cession, et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable ainsi dépréciée.

Autres Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles regroupent les investissements en logiciels informatiques.

Les logiciels sont amortis au linéaire sur une durée de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, le cas échéant.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation. Ces durées sont estimées de la façon suivante selon les biens :

- terrains	N/A	N/A
- agencements et aménagements de terrains	Linéaire	5 à 15 ans
- constructions	Linéaire	20 ans
- installations techniques, outillages et matériels industriels	Linéaire	5 à 10 ans
- matériels de transport	Linéaire	4 à 5 ans
- installations et agencements divers	Linéaire	5 à 10 ans
- matériels de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
- mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat sur une ligne spécifique, incluse dans le Résultat Opérationnel Courant.

Conformément à la norme IAS 17, les biens pris en location - financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer à la société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les actifs détenus en vertu de ces contrats sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement, sont comptabilisées comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

Les constructions sont pour partie constituées du retraitement des contrats de crédit-bail.

Les installations techniques sont constituées principalement de machines et outillages industriels affectés aux façonnages.

2.10 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur juste valeur. Si cette juste valeur n'est pas déterminable de façon précise, ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres.

Les immobilisations financières sont, pour l'essentiel, composées de dépôts et cautionnements inscrits à leur valeur d'origine.

Les immobilisations financières font l'objet de dépréciation si elle s'avère nécessaire en comparaison de leur valeur historique avec leur valeur probable de réalisation.

2.11 STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués en coût unitaire moyen pondéré, au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient. Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat majoré de frais d'approche. Ces évaluations

sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre sociétés du Groupe.

Une dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à la valeur nette probable de réalisation.

Tous les articles hors catalogues sont dépréciés au moins à 60% à cela s'ajoute sur tous les produits une dépréciation liée à l'obsolescence qui se calcule de la manière suivante : inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 4 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 20% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 5 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 30% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 6 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 40% ; inventaire dont la rotation est estimée supérieure à 7 ans de chiffre d'affaires, dépréciation de 50%.

2.12 IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt portée au compte de résultat est constituée de l'impôt exigible sur les résultats dû au titre de la période concernée et de toute autre charge ou produit d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilantielle du report variable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs, et leur valeur fiscale. Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôt attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, cette créance est comptabilisée s'il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts.

2.13 CLIENTS

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité des postes.

Le Groupe procède à des opérations d'affacturage aux termes desquelles les créances commerciales concernées sont données à un factor contre règlement de leur montant et sous déduction de commissions et agios. En raison de la nature des contrats, les créances concernées par ce financement sont présentées dans le poste « clients », et le financement correspondant au passif du bilan dans le poste « emprunts et dettes financières ».

2.14 CREANCES ET DETTES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des éventuelles dépréciations liées à des risques d'irrécouvrabilité.

Les créances et dettes en devise sont évaluées au taux de change de la dite devise à la date de clôture de l'exercice social.

Les avances sur licences sont inscrites en « débiteurs divers ». Elles sont amorties en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur une durée ne pouvant excéder la durée du contrat. En cas de risque de non atteinte des objectifs de chiffre d'affaires les minimums garantis activés font l'objet d'une dépréciation.

COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2011



2.15 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif sont constitués des charges comptabilisées d'avance dont les prestations seront réalisées sur les exercices suivants.

2.16 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur d'origine, diminuée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

A chaque clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont ventilés au bilan en :

- dettes financières non courantes pour la part exigible à plus d'un an ;
- dettes financières courantes pour la part remboursable à moins d'un an.

2.17 CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres enregistrent notamment les écarts de conversion. Ces écarts résultent, d'une part, de l'incidence de l'évolution des devises sur les actifs et passifs historiques des sociétés dont les comptes sont libellés en devises et, d'autre part, de la différence entre les taux utilisés pour la conversion des comptes de résultat et ceux utilisés pour la conversion des comptes du bilan.

Au 31 mars 2011, le capital social était fixé à la somme de 3.357.604,05 divisé en 22.384.027 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

2.18 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers à la clôture ou qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées sur la base de l'évaluation la plus probable du passif.

Les provisions pour risques et charges sont réparties en « courant » et « non courant ». A ce titre, les impôts différés passif et la provision pour indemnités de départ à la retraite sont notamment qualifiés de « passif non courant ».

2.19 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME

En accord avec les lois sociales des pays dans lesquels il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites ou d'indemnités de départ. Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe CESAR comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetés. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation, charges sociales comprises, est ensuite actualisée.

COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2011



Les engagements de retraite sont constatés sur les sociétés françaises et allemandes.

Au 31 mars 2011, l'engagement de l'Allemagne a été valorisé par un actuaire et celui de la France a été révisé en fonction de l'évolution des effectifs (plans sociaux).

2.20 STOCKS OPTIONS

Au 31 mars 2011 il n'existe pas d'options de souscription ou d'achat d'actions attribuables aux employés, celles-ci étant devenues caducs.

2.21 COMPTE DE RESULTAT

Le Groupe CESAR a opté pour la présentation du compte de résultat par fonction.

Les notes annexes du compte de résultat détaillent néanmoins les charges opérationnelles par nature, en particulier les charges de personnel, les dotations aux amortissements et provisions.

2.22 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le produit des ventes est enregistré s'il est probable que les avantages économiques associés aux transactions iront au Groupe et si le montant des produits et des coûts encourus ou à encourir sur la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Le produit des activités ordinaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue. Les remises commerciales et rabais accordés aux clients sont déduits pour déterminer cette juste valeur.

Les sociétés du Groupe, César en France et Allemagne, Joker et Josman, s'engagent dans certains cas à reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.

Conformément à la norme IAS 18, le produit des activités ordinaires provenant de telles ventes est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés. Lorsque le Groupe conserve les risques et avantages inhérents à la propriété des produits, aucun produit des activités ordinaires n'est reconnu, une dette vis-à-vis du client est comptabilisée en réduction des créances clients et les produits sont conservés en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques.

2.23 RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel est constitué de la différence entre l'ensemble des charges et des produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence et de l'impôt.

2.24 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont des produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

2.25 RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action correspond au résultat net distribuable (Résultat net part du Groupe) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le calcul du résultat net dilué par action est semblable au calcul du résultat par action ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Compte tenu de la situation actuelle du Groupe, les BSAR émis en avril 2010 ne seront plus exercés du fait de leur prix.

3 NOTES RELATIVES AUX COMPTES DE BILAN

3.1 ECARTS D'ACQUISITION

en K€	Brut	Provisions	Net
Total écarts d'acquisition au 31 Mars 2010	33 078	(33 042)	36
Variation de périmètre			-
Total écarts d'acquisition au 31 Mars 2011	33 078	(33 042)	36

L'écart d'acquisition résiduel concerne la société Festiveo.

3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

IMMOBILISATIONS EN VALEUR BRUTES

L'évolution des immobilisations incorporelles et corporelles en valeur brute s'analyse comme suit :

en K€	Ouverture Mars 2010	Augmen- tations	Diminutions ou sorties *	Reclasst	Var. Change	Clôture Mars 2011
Frais d'établissement	140			(35)	(4)	102
Concessions, brevets & droits similaires	2 770	102	(1 084)		(45)	1 743
Frais de recherche et développement	6 207	78	(2 315)		(33)	3 937
Autres immobilisations incorporelles	149	56			(3)	202
Total Immobilisations incorporelles - valeur brute	9 266	236	(3 399)	(35)	(84)	5 983
Terrains	294		(54)			240
Constructions	9 023	16	(912)	(287)	(42)	7 799
Installations tech, matériel & outillage	6 233	39	(190)	(20)	(170)	5 892
Matériel de transport	139	12	(8)		(2)	141
Mobilier, matériel bureau, informatique	2 290	21	(32)	155	(96)	2 339
Autres immobilisations corporelles	2 036	17	(429)	152	(18)	1 759
Immobilisations corporelles en cours	13	59			(2)	70
Avances et acomptes s/immo. corp.	4	24		0	(1)	27
Total Immobilisations corporelles - valeur brute	20 032	189	(1 625)	0	(330)	18 267

* cessions et mises au rebut en valeur brute

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2011



Le groupe détient des constructions à SAUMUR par le biais d'un contrat de lease-back auprès de KBC. Au 31/03/2011 les données relatives à ce lease-back sont les suivantes :

- La valeur nette comptable est de 778 milliers d'euros
- Montants des loyers payés depuis le départ : 353 milliers d'euros (dont capital 217 milliers d'euros)
- Loyers futurs
 - 1 an 119 milliers d'euros (dont capital 83 milliers d'euros)
 - +1 an -5 ans 417 milliers d'euros (dont capital 330 milliers d'euros)
 - +5 ans 183 milliers d'euros (dont capital 170 milliers d'euros)
- Au titre de l'exercice clos le 31/03/2011 le montant des loyers est : 119 milliers d'euros (dont capital 78 milliers d'euros)
- Principales dispositions
 - Base détermination loyers :
 - 40 trimestrialités à terme à échoir (date de fin le 11 avril 2018)
 - Intérêts : taux du swap emprunteur IRS 10 ans (4,50%)
 - Option d'achat :
 - à la fin du contrat = 1€ HT
 - avant fin 8ème année = Valeur résiduelle augmentée de 4%
 - après 9ème année = Valeur résiduelle augmentée de 2%

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

L'évolution des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles s'analyse comme suit :

en K€	Ouverture Mars 2010	Dotations	Reprises	Reclasst	Var. Change	Clôture Mars 2011
Amt/Prov. frais d'établissement	(140)		4	35		(101)
Amt/Prov. conc, brevets & dts similaires	(1 681)	(592)	897		4	(1 372)
Amt/Prov. Frais de recherche et développement	(4 770)	(108)	1 168			(3 710)
Amt/Prov. Fond commercial						
Amt/Prov. autres immobilisations incorp.	(49)	(30)			3	(76)
Total Immobilisations incorporelles - Amortissements	(6 640)	(730)	2 069	35	7	(5 259)
Amt/Prov. terrains		(165)				(165)
Amt/Prov. constructions	(7 512)	(442)	850	243		(6 861)
Amt/Prov install tech, matériel & outill.	(5 622)	(154)	360			(5 416)
Amt/Prov matériel de transport	(119)	(15)	13			(121)
Amt/Prov mob mat bur informatique	(2 222)	(49)	312	(255)		(2 214)
Amt/Prov. autres immobilisations corp.	(1 692)	(213)	304	12		(1 589)
Total Immobilisations corporelles - Amortissements	(17 168)	(1 038)	1 839			(16 367)

La dotation aux amortissements et dépréciations est répartie par destination dans les lignes du compte de résultat en fonction de la nature et de l'utilisation des actifs.

IMMOBILISATIONS EN VALEUR NETTE

L'évolution des immobilisations incorporelles et corporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

EN K€	Ouverture mars-10	Acq/dot	Cess/ Reprises	Reclasst	Var/change	Clôture Mars 2011
Frais établissement						
Concessions, Brevets & droits similaires	1 089	(490)	(188)	(44)	3	370
Frais de recherche et développement	1 436	(30)	(1 180)	26		252
Fonds commercial		(44)		44		
Autres immobilisations incorporelles	100	26		(26)	1	101
Total des Immobilisations incorp-Valeurs nettes	2 625	(538)	(1 368)		4	723
Terrains	294	(165)	(54)			75
Constructions	1 511	(427)	(104)	(44)		936
Installations tech , matériel et outillage	611	(113)	(2)	(19)		477
Matériel de transport	20					20
Mobilier, matériel de bureau & informatique	68	(27)	185	(100)		126
Autres immobilisations corporelles	344	(189)	(148)	163		170
Immobilisations en cours	13	58				71
Avances et acomptes s/immo corpo,	3	24				27
Total des Immob corporelles-Valeurs nettes	2 864	(839)	(123)	0		1 902

Les frais de création ont été dépréciés intégralement en France au cours de l'exercice.

Suite aux restructurations et déménagements opérés en France, les immobilisations liées aux agencements, mobiliers et matériels non repris ont été sortis.

Les immeubles détenus en Allemagne ont été cédés pour partie sur l'exercice et le solde a été déprécié (416K€) du fait de la procédure collective dont a fait l'objet la filiale allemande en conséquence du redressement judiciaire de César SA.

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

en K€	Brut	Provisions	Net
Immobilisations financières 31 Mars 2010	694		694
Augmentation / Diminution	(94)		(94)
Variation de change	(1)		(1)
Reclass			
Immobilisations financières 31 Mars 2011	599		599

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts versés.

3.4 IMPOTS DIFFERES

en K€	31-mars-11	31-mars-10
Impôts différés actifs	420	421
Impôts différés passifs	(56)	(54)
Impôts différés Nets	364	367

Les actifs d'impôts différés, concernant notamment les déficits fiscaux reportables sont pris en compte à l'exception de ceux dont la récupération dans un avenir prévisible est jugée improbable. Au 31 mars 2011 les impôts différés concernent principalement la filiale espagnole.

3.5 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks se détaillent comme suit :

en K€	31-mars-11	31-mars-10
Valeur brute des stocks et en-cours	15 705	14 691
Provisions pour dépréciation de stocks	(3 667)	(2 581)
Stocks et en-cours nets	12 038	12 110

Au 31 mars 2011, une révision de l'état du stock dit « obsolètes » a été réalisée. En effet de nombreux articles, dont la licence a expiré ont été dépréciés en totalité car ils ne peuvent plus être vendus.

Le Groupe constate une dépréciation de 3.7 millions d'euros, dont 2.9 million d'euros au titre de l'Europe du Nord.

Les stocks nets se répartissent ainsi par zone :

- Europe du Nord : 4 107 K€
- Europe du Sud : 5 054 K€
- Madagascar : 2 877 K€

3.6 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

en K€	31-mars-11	31-mars-10
Clients et comptes rattachés	16 036	14 059
Provisions pour créances douteuses	(4 178)	(1 171)
Clients et comptes rattachés nets	11 857	12 888

Les créances commerciales cédées au 31 mars ont donné lieu à des financements nets obtenus à cette même date de 6.598 milliers d'euros.

3.7 AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

en K€	31-mars-11	31-mars-10
Fournisseurs débiteurs	419	165
Acomptes aux personnels	34	109
Impôts sur les sociétés	78	95
TVA active	3 867	4 982
Débiteurs divers	2 066	1 650
Royalties payées d'avance	2 161	2 856
Charges constatées d'avance	341	444
TOTAL	8 966	10 301

Ces créances sont à échéance de moins d'un an. La juste valeur des autres débiteurs est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité de ces postes.

3.8 TRESORERIE ACTIVE

En K€	31-mars-11	31-mars-10
VMP	24	139
Disponibilités et caisse	1 843	2 105
Total Trésorerie Active	1 867	2 245

3.9 CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres fait l'objet d'un tableau présenté en page 9.

Le 15 mars 2011, l'assemblée générale des actionnaires a procédé à la réduction du capital de la Société de 6.824.889,83 € à 3.357.604,05 €, en diminuant la valeur nominale des actions de la Société de 0,3049 € à 0,15 €. A l'issue de cette opération, le capital social était fixé à la somme de 3.357.604,05 € et divisé en 22.384.027 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES NON COURANTS

	Ouverture Mars 2010	Dot	Reprise utilisée	Reprise sans objet	Reclasst	Var. Change	Clôture Mars 2011
- Provisions pour pensions et retraites	896			(26)			870
-Provisions pour litige Prud'homme		2 060					2 060
Sous Total Provisions pour risques et charges non courants	896	2 060		(26)			2 930

La provision pour « pensions et retraites » concerne les sociétés françaises pour un montant de 102 milliers d'euros et la société allemande HILKA pour 768 milliers d'euros.

La provision pour litiges de 2 060 milliers d'euros a été constituée au titre du risque sur des affaires prud'homales. Dont un risque de 1 233K euros correspondant au montant produit dans le cadre du redressement judiciaire par un ancien salarié parti en 2005 au titre d'une action qu'il a engagée en mai 2010 et pour laquelle aucune provision n'avait été constatée jusqu'alors.

3.11 LES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Unité : K€	31-mars-11	31-mars-10
Emprunts convertibles		-
Emprunts Financiers à plus d'un an	1 092	1 115
Dettes et intérêts sur Crédit Bail	620	726
Intérêts capitalisés emprunts à plus d'un an		50
Sous total dettes financières	1 712	1 891
Concours bancaires courants	4 357	2 022
Dettes Factor et Autres dettes adossées à des créances	6 598	4 444
Dépôts et cautionnement reçus		-
Intérêts courus non échus	20	52
Sous total trésorerie passive	10 975	6 518
TOTAL	12 687	8 409

Après la restructuration de la dette bancaire réalisée au cours de l'exercice 2008/2009, le poste « Emprunts Financiers Moyen Terme » ressort à 1 092 milliers d'euros au 31 Mars 2011 contre 1 115 milliers d'euros au 31 Mars 2010. Ces financements ne sont pas assorties de conventions bancaires.

Les dettes financières sont rémunérées à taux variable sur l'ensemble des filiales du Groupe et sont libellées en euros.

3.12 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	31-mars-11	31-mars-10
Dettes Fournisseurs	6 944	8 189
Factures à recevoir	1 716	2 206
TOTAL	8 660	10 395

La juste valeur des fournisseurs et comptes rattachés est considérée comme approximant leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité de ces postes.

3.13 AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

	31-mars-11	31-mars-10
- Dettes sociales	3 003	3 776
- Dettes fiscales	4 204	4 393
- Charges à payer	405	285
- Autres dettes	8 527	3 440
- Avances et acomptes reçus	26	2 684
- Produits constatés d'avance et autres comptes de régul.		-
- Impôts sur les bénéfices	104	93
- Autres provisions pour risques et charges courants	1 812	1 142
TOTAL	18 084	15 813

L'ensemble des autres dettes a une échéance de moins d'un an.

Les « Autres dettes » incluent les avances en compte-courant reçues de la société Biscalux à hauteur de 3 610 K€.

DETAIL DES AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES COURANTES :

En Keuros	Ouverture Mars	Dotations	Reprises	Rep ss objet	Var/change	Clôture Mars
	2010					2011
Provisions risques clients	174	64	-82			156
Provisions risques Prud'hommes	100		-100			0
Risques divers		850				850
Total	274	914	-182	0	0	1 006
Provisions charges et pénalités	114	155	-269			0
Provisions pour restructurations	208		-208			0
Provision licenciés	300	311	-50			561
Provision pour charges ESCROW US	246					246
Total	868	466	-527	0	0	807
Sous total Prov risques et charges Courants	1 142	1 380	-709	0	0	1 813

Les provisions pour risques divers concernent les rubriques suivantes:

- Risque sur Factoring	568 K€
- Risque fiscal sur retenue à la source	231 K€
- Risque financier Allemagne	<u>51 K€</u>
Total	850 K€

4 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

En Keuros	31-mars-11	31-mars-10
Chiffres d'affaires	34 222	34 581
Total du Chiffre d'Affaires	34 222	34 581

CESAR produit et commercialise une gamme complète de produits pour toutes les occasions festives de l'année :

- Déguisements : CESAR vend plus de 3 millions de costumes par an ainsi que des accessoires (masques, perruques, baguettes magiques, bijoux etc...)
- Jouets, cartables, peluches et autres articles : cette catégorie comprend des cartables et sacs à dos fabriqués par la filiale Espagnole Josman, des tentes et maisons en textile non tissé ainsi que des peluches.

Le marché de CESAR se décompose en deux catégories d'événements :

Les événements festifs de l'année : Halloween, Carnaval, Noël et Fin d'année.

Les occasions permanentes : mariages, anniversaires ou goûter qui ont lieu tout au long de l'année.

4.2 DETAIL DU COUT DES VENTES

En Keuros	31-mars-11	31-mars-10
Achats, frais d'approche et sous-traitance	16 978	24 477
Variation des stocks /en cours/Produits finis	(1 085)	(4 745)
Frais de personnel	1 217	1 310
Reprises et dotations de provision pour stocks	1 096	(2 171)
Reprises et dotations de provision/immobilisations	67	(82)
Total détail du coût des Ventes	18 273	18 788

Provisions pour stocks : cf. paragraphe 3.5

4.3 DETAIL DES FRAIS COMMERCIAUX ET DE DISTRIBUTION

En Keuros	31-mars-11	31-mars-10
Frais de personnel	6 834	3 235
Royalties	4 527	2 284
Frais publicitaires et assimilés	2 187	1 633
Autres frais commerciaux	3 642	3 575
Total des frais commerciaux et de distribution	17 189	10 726

Les royalties incluent 1 524K€ d'ajustements de minimums garantis.

COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2011



4.4 DETAIL DES FRAIS DE CREATION ARTISTIQUE ET DE MARKETING

Ces frais concernent les dépenses engagées pour le renouvellement habituel des gammes.

En Keuros	31-mars-11	31-mars-10
Frais de personnel	33	1 027
Fournitures et matériels	126	165
Autres frais de création	6	13
Total des frais de création artistique et de marketing	167	1 205

4.5 DETAIL DES FRAIS ADMINISTRATIFS

En Keuros	31-mars-11	31-mars-10
Frais de personnel	895	2 638
Locations immobilières et mobilières	993	1 107
Commissions et honoraires	1 364	820
Autres frais administratifs	2 716	2 511
Rep. et dot. Pour dépréciation créances	2 916	158
Total des frais administratifs	8 884	7 233

4.6 SYNTHESE DES FRAIS DE PERSONNEL

En Keuros	31-mars-11	31-mars-10
Salaires	6 777	5 599
Charges sociales	2 154	2 575
Autres frais relatifs au personnel	49	37
Total des frais de personnel	8 980	8 211
dont Frais de personnel production	1 217	1 310
dont Frais de personnel Commercial	6 834	3 235
dont Frais de personnel Création	33	1 027
dont Frais de personnel Administratif	895	2 638
Total	8 980	8 211

4.7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En Keuros	31-mars-11	31-mars-10
Autres produits d'exploitation (1)	1 523	114
Autres charges d'exploitation (2)	(782)	(103)
Dotation aux provisions pour risques et charges	(64)	(203)
Reprise des provisions pour risques et charges	108	575
Total des autres produits et charges d'exploitation	785	383

Les autres produits d'exploitation concernent des produits divers de gestion et des royalties.
Les autres charges d'exploitation sont principalement constituées de redevances de licences.

4.8 DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

En K€	Nature	31-mars-11	31-mars-10
Autres Immo.incorporelles	Expl.	(334)	(853)
Immobilisations corporelles	Expl.	(393)	(476)
Total des dotations et reprises aux amortissements		(727)	(1 329)

4.9 DETAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

En Keuros	31-mars-11	31-mars-10
Produits Cessions Immobilisations	743	20
Autres produits relatifs à la cession des Actifs		869
Abandon de créances Butler Capitl Partners		405
Annulation CCP 2009 Allemagne		132
Autres produits exceptionnels	452	99
Reclassification		436
Reprise de provisions	527	4 196
Autres produits opérationnels	1 722	6 157
VNC des immobilisations cédées	(1633)	(14)
Charges relatives à la cession des Actifs		(1 644)
Charges relatives à la restructuration du Pôle Européen	(895)	(1 998)
Charges relatives aux litiges licencieurs		(631)
Résiliation Bail Uk		(311)
Honoraires liés à l'augmentation de capital	(160)	
Autres charges exceptionnelles	(1 074)	(501)
Reclassification		(436)
Dotations aux provisions	(3 611)	(1 439)
Autres charges opérationnelles	(7 373)	(6 974)

Les « Produits opérationnels » comprennent :

- Le prix de cession des immobilisations concerne principalement les bâtiments cédés en Allemagne au cours de l'exercice pour 743K€

Les « Charges opérationnelles » comprennent :

- La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles sorties 1367K€
- La valeur nette comptable des immobilisations corporelles sorties 266K€
- Des charges de restructuration 895K€
- Des dépréciations sur marques 445K€
- La dépréciation de l'actif immobilier Allemand 416K€
- Une provision pour retenue à la source de 231K€
- Des provisions pour litige Prud'homal 2060K€
- Un complément de provision pour litige licencieur 311K€

4.10 DETAIL DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES

En Keuros	31-mars-11	31-mars-10
Revenus d'intérêts	85	129
Total des produits financiers liés à l'endettement	85	129
Intérêts sur emprunts long terme	125)	(103)
Intérêts sur Dettes Court Terme	(910)	(570)
Escomptes Clients	(140)	(318)
Autres charges financières		
Total des charges financières liées à l'endettement	(1 175)	(991)
Gains (pertes) de change net	578	(392)
Dotations et Reprise de provisions	(620)	105
Autres charges financières	(79)	(86)
Autres produits financiers	4	102
Autres produits et charges financières	(118)	(271)

Le gain de change de 578 milliers d'euros est lié à l'évolution de l'USD et du HKD, devises d'approvisionnement, et de la livre sterling.

4.11 IMPOT SUR LES SOCIETES

En Keuros	31-mars-11	31-mars-10
Impôts exigibles	(72)	(229)
Impôts différés		56
Total des impôts sur les sociétés	(72)	(173)

4.12 SEGMENTS OPERATIONNELS

mars-11	EUROPE DU NORD	EUROPE DU SUD	MADAGASCAR	Total	Eliminations	Total
Ventes nettes	20 417	12 412	8 072	40 901	(6 679)	34.222
Résultat opérationnel courant	(11 692)	785	664	(10 243)	10	(10 233)
Resultat net	(18 182)	499	521	(17 162)	0	(17 162)

	EUROPE DU NORD	EUROPE DU SUD	MADAGASCAR	Total consolidé
Actifs non courants	1 631	1 365	680	3 676
Total de l'Actif	18 142	15 881	4 383	38 406

COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2011



5 EVOLUTION DES DEVISES

5.1 Evolution du cours de l'US dollar

Le taux de l'US dollar appliqué pour la conversion des comptes de bilan et de résultat des sociétés américaines évolue dans les conditions suivantes : pour 1 Euro =

Périodes	31-mars-11	31-mars-10
Taux de clôture appliqué aux comptes de bilan	\$1,42070	\$1,34790
Taux moyens trimestriels appliqués aux comptes de résultat	\$1,32239	\$1,38381

5.2 Cours des autres devises au cours de la période

Pour les comptes de bilan : pour 1 Euro =

Périodes		31-mars-11	31-mars-10
Livre Sterling	Grande Bretagne	0,883700	0,889800
Dollar Hong Kong	Hong Kong	11,055900	10,453000
Roupie Mauricienne	Ile Maurice	40,352177	40,731889
Ariary Malgache	Madagascar	2848,31	2796,90

Pour le compte de résultat : pour 1 Euro =

Périodes		31-mars-11	31-mars-10
Livre Sterling	Grande Bretagne	0,849881	0,885940
Roupie Mauricienne	Ile Maurice	40,164658	42,018870
Ariary Malgache	Madagascar	2,7458	2,8321
Dollar Hong Kong	Hong Kong	10,281590	10,800540

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	31-mars-11	31-mars-10
Europe	162	197
Amérique du Nord	-	-
Hong Kong	5	-
Madagascar	700	700
Total	867	897

6.2 REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

Directoire :

Au 31 Mars 2011, le Directoire se compose de deux membres.

La rémunération brute versée par les sociétés du Groupe aux dirigeants exerçant des fonctions de membres du Directoire au cours de la période close au 31 Mars 2011 s'élève à 610,7 milliers d'euros (dont 40 milliers d'euros de rémunération exceptionnelle) auxquels s'ajoutent 14,6 milliers d'euros d'avantages en nature, contre 494 milliers d'euros au 31 Mars 2010 (dont 0 milliers d'euros de rémunération exceptionnelle).

Les indemnités de ruptures versées à deux des membres du Directoire se sont élevées à 264,6 milliers d'euros.

L'engagement relatif aux indemnités de départ en retraite au titre des membres du Directoire s'élève à 10,23 milliers d'euros comptabilisés en provisions pour risques et charges non courantes dans les comptes consolidés au 31 mars 2011.

Conseil de Surveillance :

Les Membres du Conseil de Surveillance ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

6.3 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

RISQUE DE LIQUIDITE

Il existe un risque élevé de liquidité lié au financement de l'activité saisonnière subsiste.

La ventilation des passifs financiers par échéance au 31 mars 2011 se présente comme suit :

	TOTAL	A moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts convertibles				
Emprunts Financiers à plus d'un an	1 073	146	927	
Dettes et intérêts sur Crédit Bail	620	157	281	182
Intérêts capitalisés emprunts à plus d'un an				
Concours bancaires courants	4 355	4 355		
Dettes Factor et Autres dettes adossées à des créances	6 601	6 601		
Dépôts et cautionnement reçus	18			18
Intérêts courus non échus	20	20		
TOTAL	12 687	11 279	1 208	200

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché n'existe plus compte tenu de l'accord conclu avec le pool bancaire qui a conduit à l'apurement total de la dette au cours du second semestre de l'exercice 2009.

RISQUE DE CHANGE

Il existe un risque de change dû aux approvisionnements en US\$ en Asie.

RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit se définit comme l'impact qu'auraient des défaillances des contreparties sur les flux futurs d'entrées ou de sorties de trésorerie en fonction des actifs financiers détenus.

Chaque filiale opérationnelle a mis en place une politique de suivi de son risque crédit client, et les créances pour lesquelles il existe un risque font l'objet d'une dépréciation. A la clôture, il n'y a pas de concentration significative du risque de crédit.

La ventilation des créances clients brutes avant dépréciation par échéance au 31/03/2011 se présente comme suit :

En K€	Total	Non Echues	<30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	>120 jours
31-mars-11	16 036	10432	694	659	545	779	2927

6.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DE LICENCES DONNES

Le solde des montants dus au titre des contrats de licences au 31 Mars 2011 correspond aux contrats de licences dont les termes ne sont pas atteints et dont les minima garantis devraient être couverts par les ventes futures.

CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES

Il s'agit des engagements maximum donnés par CESAR SA pour le compte de ses filiales.

Cautions et garanties

	Sociétés	En K euros
Banques italiennes	JOKER	3 135
Banques malgaches	FESTIVAL	1 601
Banques espagnoles	JOSMAN	3 400
		8 136

6.5 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

En 2007 un membre non autorisé du personnel a souscrit auprès de BBVA un Swap de Taux avec Option de Knock-Out au nom de la société JOSMAN. Le risque est évalué à la date d'arrêté des comptes à 1 529 milliers d'euros et pourrait théoriquement un maximum de 3000 milliers d'euros. La société JOSMAN a demandé la nullité de cet acte et les analyses juridiques réalisées indiquent que la position de la société devrait prévaloir. En conséquence, il n'a été procédé à aucun enregistrement comptable au titre des engagements pris par le biais de ce contrat.

Le calcul du risque est le suivant :

Strike : 16,36 (valeur de l'action BBVA à l'origine du swap)

Knock-Out : 17,996 (110% du strike)

A ce jour le Knock-Out n'a pas été atteint.

Valeur de l'action au 30-06-2011 = 8.02

Date	Montant du nominal en €	Nombre d'actions	Valeur en K€
26/09/2007	16,36	183 374	3 000
30/06/2011	8,02	183 374	1 471
Différence			1 529

6.6 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2010 / 2011

montants hors taxes en euros		Mazars	Wolff	Autres
Commissariat aux comptes				
	CESAR SA comptes individuels et consolidés	150 000	80 000	
	Autres filiales	-	-	25 200
Autres diligences liées à la mission de commissaire aux comptes		41 500	4 000	
	Total 2010/2011	191 500	84 000	25 200

7 PASSIFS EVENTUELS

La société n'a pas connaissance de passifs éventuels.

8 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES ANNUELS

Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice sont relatés en page 10 et suivantes.